1re ANNÉE. — T. I.

N° 8. — 29 Mars 1919.



La Documentation Catholique

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

PARAIT LE SAMEDI. — Un numéro : 0 fr. 30.

ABONNEMENTS { France: Un An, 15 fr.; Six Mois, 8 fr. Étranger: Un An, 17 fr.; Six Mois, 9 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe.

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

DOSSIERS de « LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

LE SAINT-SIÈGE ET L'ORIENT CHRÉTIEN

Allocution de S. S. Benoît XV au Consistoire secret du 10 mars 1919

Avant de compléter l'ordre des évêques par des nominations nouvelles, but premier du présent Consistoire, Nous tenons à vous faire part des soucis et réflexions que la situation de l'Orient chrétien suscite en Notre cœur de par Notre charge apostolique.

Prédilection des Pontifes romains pour l'Eglise d'Orient

De tous temps, l'Eglise d'Orient a été l'objet d'une sollicitude toute particulière des Pontifes romains. Placés par le Christ à la tête de son troupeau tout entier, ils devaient à ce titre veiller à la sauvegarde et au progrès de chacune des Eglises particulières ; néanmoins, il semble juste et bien naturel qu'ils eussent un amour de choix pour l'Eglise d'Orient : n'a-t-elle pas ce beau titre de gloire d'être la région où s'est accomplie la rédemption du genre humain, où la semence féconde de l'apostolat et du martyre, jetée dès les premiers âges chrétiens, a levé en moissons magnifiques de sainteté et de science sacrée ? Aussi longtemps qu'elle est restée dans la sainte unité, l'Eglise d'Orient a été merveilleusement florissante, témoin les insignes Pontifes qu'elle a donnés au Siège apostolique de Rome, témoin ces phares d'intelligence, de vertu et de science, les Basile, les Athanase, les deux Grégoire et les Chrysostome, qui ont éclairé de leur rayonnement tout l'univers chrétien. Il ne paraît pas que Nos prédécesseurs aient jamais négligé ces gloires séculaires ; ils ont voulu que les Orientaux pussent conserver, sans modification ni diminution, indépendamment de ceux de l'Eglise latine, leurs usages, leurs institutions, leurs rites même, d'une si grandiose splendeur ; l'Epouse du Christ « sous ce vêtement d'or aux couleurs variées » pourrait ainsi se montrer dans toute sa beauté. A Rome même, on le sait, sur l'ordre et de par l'autorité du Siège apostolique, on a gardé l'usage de ces rites ; de plus, l'Eglise romaine a inscrit à son calendrier les pontifes et docteurs orientaux, et la liturgie latine s'est parée de leurs homélies.

Du reste, on possède bon nombre de documents qui témoignent de la vigilance des Papes à promouvoir par tous moyens la prospérité de l'Eglise d'Orient et à défendre les chrétientés si fréquemment exposées aux incursions des ennemis. Il n'y a pas lieu de rappeler ici les appels pressants et paternels adressés par Nos prédécesseurs aux Eglises séparées, en vue de hâter leur retour à ce centre de l'unité et de la vie qu'elles avaient eu le malheur de quitter, et pour les ramener aux anciens devoirs de respect et d'obéissance envers la Chaire de saint Pierre si fidèlement remplis par les Pères grecs aux Conciles œcuméniques d'Ephèse et de Chalcédoine.

Pour Nous, du jour où la mystérieuse volonté de Dieu Nous eût placé au gouvernail de l'Eglise romaine, « racine et prototype de l'Eglise catholique », Nous avons tourné vers l'Orient Nos regards anxieux ; Notre amour embrassait à la fois les Eglises qui sont unies au Siège de Rome, *principe de l'unité du sacerdoce*, et celles qui s'en sont séparées. Suivant les traces de Nos prédécesseurs, Nous nous sommes fixé ce double programme, de rendre aux unes leur primitive splendeur et de ramener les autres à l'unité de la foi.

Notre premier acte fut d'instituer une Congrégation spéciale chargée des affaires de l'Eglise orientale. Nous avons ensuite ouvert aux Latins et aux Grecs, même aux schismatiques, une maison d'études, où ils pourraient acquérir une connaissance plus profonde et une science plus étendue de l'Orient chrétien. Afin d'honorer cet établissement, Nous lui avons donné le titre d'Institut pontifical, et Nous l'avons placé sous Notre patronage personnel. En Nous réservant à Nous-même et à Nos successeurs la préfecture de cette Congrégation, Nous avons voulu donner un gage plus sensible encore de Notre bienveillance pour les Orientaux.

Action charitable de Benoît XV en Orient pendant et après la guerre

Nous ne Nous sommes pas contenté, par la fondation de cet Institut, de pourvoir aux intérêts à venir de l'Eglise orientale, Nous avons mis en œuvre toute Notre influence et Nos ressources pour alléger le poids de souffrances que la guerre fit peser sur ces populations, aux portes de la Russie, dans les Balkans et dans l'Empire ottoman. Spectacle cruel ! Ici, tout un peuple presque anéanti ; là, les expulsions en masse, les foyers abandonnés, l'exode dans les montagnes où l'on meurt de froid et de faim ; çà et là, désorganisation des chrétientés, expulsion et incarcération de prêtres, profanation d'églises, couvents, écoles et hôpitaux, enfin pillage et dispersion des biens de l'Eglise et des particuliers. Nous avons pris à tâche, autant qu'il était en Notre pouvoir, de remédier à tous ces maux, sans distinction de race ou de religion. Toutefois, le meilleur de Notre sollicitude allait aux Arméniens ainsi qu'aux populations de la Syrie et du Liban, victimes de déportations beaucoup plus nombreuses, de la famine et même de massacres en masse.

C'est pourquoi, plus d'une fois, en faveur des Arméniens en général, et spécialement pour ceux qui avaient été condamnés à mort ou avaient besoin de Notre assistance, Nous Nous sommes fréquemment entremis auprès du sultan de Turquie en personne, ou encore Nous avons instamment recommandé la cause de ces malheureux aux princes dont il semblait accueillir les requêtes plus favorablement. Il Nous a été donné ainsi, avec l'aide de Dieu, de mettre fin aux massacres en de multiples régions et même d'arracher de nombreuses victimes à la mort. Emu de compassion pour les innombrables enfants arméniens sans famille, Nous les avons secourus dans la mesure de Nos forces, en fondant pour eux un orphelinat à Constantinople. Pour ce qui est de la Syrie et du Liban, Nous avons de même sollicité l'intervention de plusieurs chefs d'Etat pour éviter à ces pays les criminelles atrocités qui les menaçaient et y faire parvenir les vivres dont ils manquaient. Bref, Nous n'avons jamais cessé de mettre au service de toutes les populations d'Orient qui se trouvaient dans l'infortune toute Notre influence et Nos ressources ainsi que la précieuse collaboration des représentants du Saint-Siège.

L'armistice même, en arrêtant les hostilités, n'a pas mis un terme à Nos soucis accablants à propos de l'Orient chrétien. Les profonds bouleversements de la politique et de l'ordre social, les luttes de nationalités ne peuvent qu'entraver gravement le cours normal de la vie civile et religieuse. Nous en avons un exemple frappant dans les contrées qui faisaient jusqu'à ce jour partie de l'Empire russe, où pourtant la liberté accordée officiellement aux citoyens de choisir à leur gré leur religion avait fait naître le si doux espoir d'un avenir meilleur. Et dans les autres pays d'Orient, quel douloureux spectacle : missions dispersées, multitudes de chrétiens privés de leurs églises et de leurs prêtres, fratricide de peuples affamés de liberté et réduits à un complet dénuement !

Situation respective des catholiques, des non-catholiques et des infidèles en Palestine

Mais ce sont avant tout les Lieux Saints de Palestine qui Nous préoccupent, en raison de la dignité spéciale qui les rend si vénérables à tout cœur chrétien. Tout le long des siècles, Nos prédécesseurs et les chrétiens d'Occident ont tenté d'arracher les Saints Lieux au joug des infidèles, on sait au prix de quels efforts multipliés et persévérants, par quelle rançon de souffrances et de sang ! Aujourd'hui que les enthousiastes applaudissements de tous les fidèles viennent de saluer le retour de ces sanctuaires aux mains chrétiennes, Nous Nous demandons avec la plus vive anxiété quelle décision va prendre à leur égard, dans quelques jours, la Conférence de la paix qui siège à Paris. Ce serait, assurément, Nous porter à Nous-même et à tous les fidèles un coup bien cruel, que de créer une situation privilégiée aux infidèles en Palestine, et Notre douleur serait plus vive encore si ceux à qui on y livrera les augustes monuments de la religion chrétienne n'étaient pas chrétiens.

Nous savons, en outre, que des étrangers non catholiques, munis de ressources abondantes, exploitent les misères et ruines sans nombre accumulées en Palestine par la guerre pour y propager leurs propres doctrines. Or, il est absolument inadmissible que tant d'âmes perdent la foi catholique et courent à la perdition là même où Notre-Seigneur Jésus-Christ leur a, par l'effusion de son sang, acquis la vie éternelle. Exposés à un si grave danger, ces fils bien aimés tendent vers Nous des mains suppliantes ; ils sollicitent bien des vivres et les

vêtements indispensables, mais ils Nous conjurent aussi de leur obtenir le rétablissement des missions, la reconstruction des églises, la réouverture des écoles. Pour Notre part, conscient des devoirs de Notre charge, Nous leur avons envoyé une certaine somme d'argent ; seule la détresse du Saint-Siège a pu Nous empêcher, à Notre vif chagrin, de faire un don plus important. Et Nous Nous proposons de demander dès maintenant à tous les évêques du monde catholique de prendre à cœur une si noble cause et de réveiller, chacun chez ses ouailles, l'élan de traditionnelle charité envers les Orientaux.

Pleinement persuadé d'ailleurs que, à ces entreprises, Dieu accordera le secours de sa grâce — ce qui importe avant tout, — Nous allons procéder à la nomination des évêques (1).

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Documents diplomatiques (2)

II — ELABORATION DE LA CONVENTION MILITAIRE

Au mois de février 1892, une note, rédigée par le général de Miribel et revue par M. de Freycinet, pose nettement la question de la nécessité d'*une convention militaire* entre la France et la Russie.

Note de Miribel et Mission de Boisdeffre

La note admet que les deux puissances sont décidées à pratiquer, l'une vis-à-vis de l'autre, le principe d'une entière réciprocité, c'est-à-dire que, l'une d'elles venant à être attaquée, l'autre se portera à son secours avec tous les moyens d'action dont elle dispose. La rapidité étant plus que jamais la condition essentielle du succès, les mesures d'exécution devront être prises dans les deux pays aussitôt que le danger sera connu. Par conséquent, la note suppose que la mobilisation sera simultanée en France et en Russie, et qu'elle suivra de quelques heures la mobilisation des forces de la Triple Alliance. Les autres puissances de l'Europe ne paraissant pas, à cette époque, devoir prendre une part effective aux hostilités, le calcul des forces ne porte que sur les cinq pays : Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, France et Russie.

La note considère que l'Allemagne mettra sur pied 1 550 000 hommes ; l'Autriche, 900 000 ; l'Italie, 360 000 ; la France, 1 550 000 hommes ; la Russie, 1 600 000. Les forces seraient donc à peu près équivalentes, 2 810 000 hommes dans la Triple Alliance, 3 150 000 hommes dans l'alliance franco-russe ; le nombre étant en faveur de la France et de la Russie, la rapidité de concentration en faveur de la Triple Alliance.

La conclusion qui s'impose, à la France aussi bien qu'à la Russie, pour réunir toutes les chances heureuses d'une campagne faite en commun, c'est que, dès le signal des hostilités donné par la Triple Alliance, les deux puissances dirigent rapidement *vers l'Allemagne* toutes celles de leurs forces que n'absorbe pas le soin de contenir l'ennemi *secondaire. (Pièce 28. Annexe.)*

Dans le courant de mars, la note de Miribel, après modifications sur place par M. de Montebello, est remise à l'empereur. Le principe d'assistance réciproque et de mobilisation simultanée est accepté. L'empereur demande l'envoi d'un officier français pour discuter les détails. Les grandes manœuvres russes d'août 1892 en fourniront l'occasion normale. Le gouvernement français décide d'envoyer de nouveau en mission le général de Boisdeffre.

L'Allemagne est l'ennemi principal

Le général emportait un projet de convention militaire, dont voici les clauses principales :

1° Dans le cas où les forces de la Triple Alliance ou seulement de l'Allemagne viendraient à se mobiliser, la France et la Russie, à la première annonce de l'événement et sans qu'il soit besoin d'un concert préalable, mobiliseront immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces et les porteront le plus près possible de leurs frontières.

2° Si la France ou la Russie est attaquée effectivement par les forces de la Triple Alliance ou seulement de l'Allemagne, les deux puissances dirigeront contre l'Allemagne la totalité des forces qui ne sont pas rigoureusement indispensables sur d'autres points. Ces forces s'engageront à fond et en toute diligence, de manière à ce que l'Allemagne ait à lutter à la fois à l'Est et à l'Ouest.

3° Dans l'hypothèse la plus défavorable, c'est-à-dire dans l'hypothèse où toutes les forces de la Triple Alliance entreraient en action, la France estime que le chiffre des forces de campagne qu'elle pourra opposer à l'Allemagne sera de 1 300 000 hommes, et que ces forces seront concentrées à la frontière le quatorzième jour à partir de l'ordre de mobilisation.

Dans la même hypothèse, la Russie estime que le chiffre des forces de campagne qu'elle pourra opposer à l'Allemagne sera de 800 000 hommes, et que ces forces seront concentrées à la frontière le jour à partir de l'ordre de mobilisation, des forces sensiblement égales devant être opposées à l'Autriche.

4° La France et la Russie ne concluront pas la paix séparément avec la Triple Alliance. Quel que soit le résultat des événements de la guerre, chacune des deux puissances défendra les intérêts de l'autre comme les siens propres, lors du règlement définitif.

5° Les états-majors des armées des deux pays se concerteront en tout temps pour préparer et faciliter l'exécution des mesures prévues ci-dessus.

6° La présente Convention aura la même durée que la Triple Alliance et se renouvellera de plein droit avec elle. (*Pièce 47. Annexe.*)

(1) Traduit du latin par la *D. C.*
(2) Cf. *D. C.*, 1919, pp. 194-197.

Mais la négociation marcha beaucoup moins facilement en Russie qu'on ne s'y attendait. Le général de Boisdeffre a résumé, dans une longue note qui occupe plus de dix pages du *Livre jaune*, les objections auxquelles, sous un accueil fort aimable, il s'est heurté. Au fond, les Russes ne voulaient à aucun prix de la clause visant l'*Allemagne seule* dans les deux premiers articles.

Il n'y a pas d'Allemagne ni d'ennemi principal — disait le général Obroutcheff, — il y a les forces de la Triple Alliance. Si le gros des forces qui nous menace est autrichien, il faut marcher contre lui et le battre ; c'est pour nous l'ennemi principal.

A quoi M. de Boisdeffre répondait :

C'est absolument inexact : l'ennemi principal est, *ipso facto*, l'Allemagne ; supposons qu'elle mette seulement cinq (*sic*) corps contre nous, et que l'Italie, au contraire, nous attaque avec douze corps, ce n'en est pas moins contre l'Allemagne que nous marcherions avec toutes nos forces, parce que, l'Allemagne battue, ces douze corps italiens tomberont naturellement. Pour le succès final, il est plus important de battre les six (*sic*) corps allemands que les douze corps italiens. Il en est de même pour vous en ce qui concerne les Autrichiens. (*Pièce 53.*)

En même temps, l'empereur était préoccupé de la découverte d'un nouveau complot nihiliste ; il craignait les indiscrétions de la presse et ses insinuations malveillantes ; il s'imaginait que nous ne désirions tant un traité que pour le publier ou en faire montre. Enfin, la maladie de M. de Giers, en qui il avait la plus grande confiance, retardait tout.

Prévisions sur la rapidité de la mobilisation allemande

Au cours de ces conversations militaires, le général Obroutcheff donna ces curieuses prévisions sur *la Mobilisation allemande* :

Les Allemands ne feront pas la mobilisation théorique que vous escomptez, m'a répondu le général Obroutcheff, ils procéderont par ordres d'appels individuels lancés à l'avance et sans bruit, comme ils l'avaient fait en 1875, et tous leurs effectifs seront complétés avant même la publication de leur décret de mobilisation.

Leur régime politique, les facilités que leur donne leur organisation militaire, peuvent leur faire gagner certainement plusieurs jours sur votre mobilisation. Vous comptez qu'ils seront entièrement concentrés le douzième jour, dans le cas d'une mobilisation normale. Admettez qu'ils gagnent deux ou trois jours avec la manière de procéder que je vous indique et qu'ils emploieront certainement. Vous voici déjà ramenés au dixième ou neuvième jour. Déduisez le temps nécessaire au transport de tous les convois, et vous vous rapprochez de cette date du septième jour pour la concentration de tous les corps combattants, date que nous indiquent nos renseignements de la Sûreté, desquels nous n'avons aucunement lieu de douter.

En résumé, le général Obroutcheff compte que les Allemands, grâce aux progrès qu'ils auraient faits et aux mesures exceptionnelles qu'ils peuvent prendre, mettront en moyenne trois jours pour leur mobilisation et trois jours pour la concentration des éléments combattants sur la frontière.

A tort ou à raison, le général Obroutcheff est absolument convaincu de ce qu'il avance, et nous engage à y prêter la plus sérieuse attention.

Il voudrait voir notre concentration s'opérer moins près de la frontière, et surtout se commencer plus tôt pour se poursuivre avec plus de rapidité.

« Augmentez donc votre matériel roulant, dit-il, et tâchez de vous rapprocher sur ce point des Allemands. Comment pouvez-vous hésiter sur ce point capital, vous qui êtes si riches ! »

Le procédé des Allemands d'amener les combattants dans les convois lui paraît tout à fait à imiter, puisqu'on a sur la frontière des magasins de concentration, et qu'on peut tout préparer pour assurer l'alimentation des troupes au moyen de vivres amenés directement par les voies ferrées. (*Pièce 54.*)

Enfin, le général de Boisdeffre et le général Obroutcheff se mettent d'accord sur un projet de convention. Le texte, écrit M. Ribot à M. de Freycinet, « nous donne satisfaction sur tous les points, sauf sur l'article 2 ; la divergence de vues se réduit à ceci : nous voudrions demeurer libres dans le cas où l'Allemagne resterait tranquille. Le ministère de la Guerre russe admet que la France ne doit prendre part à la lutte que si l'Allemagne, ou l'Autriche soutenue par l'Allemagne, attaque la Russie. Mais il demande que la France mobilise si la Triple Alliance ou *une des puissances* qui la constituent vient à mobiliser. Il ne me semble pas que cette divergence soit assez grave pour rendre l'accord impossible ». (*Lettre du 12 août 1892. Pièce 62.*)

En effet, le *17 août 1892*, le général Obroutcheff et le général de Boisdeffre signent le projet de convention militaire.

En voici le texte :

Projet de convention militaire

La France et la Russie, étant animées d'un égal désir de conserver la paix et n'ayant d'autre but que de parer aux nécessités d'une guerre défensive, provoquée par une attaque des forces de la Triple Alliance contre l'une ou l'autre d'entre elles, sont convenues des dispositions suivantes :

1° Si la France est attaquée par l'Allemagne, ou par l'Italie soutenue par l'Allemagne, la Russie emploiera toutes ses forces disponibles pour attaquer l'Allemagne.

Si la Russie est attaquée par l'Allemagne, ou par l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France emploiera toutes ses forces disponibles pour combattre l'Allemagne.

2° Dans le cas où les forces de la Triple Alliance, ou d'une des puissances qui en font partie, viendraient à se mobiliser, la France et la Russie, à la première annonce de l'événement, et sans qu'il soit besoin d'un concert préalable, mobiliseront immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces, et les porteront le plus près possible de leurs frontières.

3° Les forces disponibles qui doivent être employées contre l'Allemagne seront, du côté de la France, de 1 300 000 hommes ; du côté de la Russie, de 700 000 à 800 000 hommes.

Ces forces s'engageront à fond, en toute diligence, de manière que l'Allemagne ait à lutter à la fois à l'Est et à l'Ouest.

4° Les états-majors des armées des deux pays se concerteront en tout temps pour préparer et faciliter l'exécution des mesures prévues ci-dessus.

Ils se communiqueront, dès le temps de paix, tous les renseignements relatifs aux armées de la Triple

Alliance qui sont ou parviendront à leur connaissance.

Les voies et moyens de correspondre en temps de guerre seront étudiés et prévus d'avance.

5° La France et la Russie ne concluront pas la paix séparément.

6° La présente convention aura la même durée que la Triple Alliance.

7° Toutes les clauses énumérées ci-dessus seront tenues rigoureusement secrètes.

Signature du ministre :
L'aide de camp général,
chef de l'état-major général,
Signé : OBROUTCHEFF.

Le général de division,
conseiller d'Etat,
sous-chef d'état-major de l'armée,
Signé : BOISDEFFRE (1).

(*Rapport du général de Boisdeffre ; pièce 71.*)

Le secret diplomatique

Toutes les difficultés ne sont pas encore finies. Cette pièce n'a pas de valeur diplomatique tant que les ratifications ne sont pas échangées. Or, les Russes sont véritablement hantés par l'idée de garder le secret le plus absolu. Ils ont d'ailleurs besoin, à ce moment-là, de conclure avec l'Allemagne un traité avantageux pour le transport de leurs grains. « Je voudrais bien, dit l'empereur, que la convention fût examinée seulement par M. le président de la République et M. Ribot, en qui j'ai toute confiance, s'entendant avec M. de Freycinet. Je crains, si on la discute en Conseil des ministres, que, fatalement, elle ne devienne bien vite publique, et alors, pour moi, le traité est annulé. » « Personne n'a le droit, répète le général Obroutcheff, de demander à connaître une convention militaire, et c'est précisément parce que cette forme permet le secret que nous nous y sommes arrêtés. »

En France, au contraire, il semble au président de la République que la rédaction serait de nature à soulever quelques objections au point de vue constitutionnel. En principe, le président ne peut pas conclure de traités secrets, c'est-à-dire devant être soustraits au contrôle du Parlement, même après que la sécurité ou l'intérêt de l'Etat aurait cessé de justifier le refus de les communiquer.

Il est bien entendu, écrit M. Ribot à M. de Montebello, que nous ne faisons pas d'objections à ce que les clauses militaires de la convention soient qualifiées de clauses secrètes. Si la convention était purement militaire, il n'y aurait aucune difficulté, car il est de l'essence de ces sortes d'arrangements de n'être jamais communiqués aux Chambres. C'est pour la partie politique de la convention que M. le président de la République éprouverait des scrupules à s'engager en secret, dans des termes qui sembleraient exclure le contrôle des Chambres en tout état de cause et à toute époque. Au fond, il ne faut pas exagérer la portée du changement de rédaction. C'est une question de formule. (*Lettre du 1er septembre 1892 ; pièce 77.*)

(1) Ce document est conservé dans une enveloppe portant cette annotation autographe : « La convention militaire est acceptée par la lettre de M. de Giers à M. de Montebello, donnant force de traité à cette convention. — (Signé) FÉLIX FAURE, 15 octobre. » (V. la pièce n° 91.)

III — CONCLUSION DE LA CONVENTION MILITAIRE

Dans l'intervalle, la nouvelle loi militaire allemande est votée. Elle augmente singulièrement les forces de l'Allemagne. M. de Montebello suggère qu'une note de notre état-major général remise directement à l'empereur de Russie ferait sur lui une vive impression. Le général de Miribel rédige et envoie cette note. La visite des navires russes à Toulon est décidée. Les grandes manœuvres allemandes à Metz, la présence du prince de Naples à ces manœuvres, l'accueil enthousiaste fait en France aux marins russes, tous ces événements successifs ont ému profondément le tsar. Il fait un accueil particulièrement chaleureux à M. de Montebello à Gatchina.

La conclusion diplomatique de l'alliance se précipite. Les Russes en prennent eux-mêmes l'initiative.

Je reçois à l'instant, écrit M. de Montebello, la lettre de M. de Giers m'informant qu'après avoir pris les ordres de l'empereur il est chargé de me faire savoir que le projet de convention militaire approuvé déjà en principe par Sa Majesté et signé par les deux chefs d'état-major est définitivement adopté..... Le projet de 1892 devient bien définitif à partir d'aujourd'hui. Il faut maintenant réunir en un seul dossier les lettres de 1891 et celle de ce jour et y joindre la convention militaire. (*Lettre du 30 décembre 1893 ; pièce 91.*)

En conséquence, les deux lettres officielles suivantes sont échangées entre le ministre des Affaires étrangères russe et l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg :

M. de Giers, ministre des Affaires étrangères de Russie, à M. de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Saint-Pétersbourg, le 15/27 décembre 1893.

Très secrète.

Après avoir examiné, d'ordre suprême, le projet de convention militaire élaboré par les états-majors russe et français en août 1892, et en avoir soumis mon appréciation à l'Empereur, je me fais un devoir d'informer Votre Excellence que le texte de cet arrangement, tel qu'il a été approuvé en principe par Sa Majesté et signé par MM. l'aide de camp général Obroutcheff et le général de division de Boisdeffre, peut être considéré désormais comme ayant été définitivement adopté dans sa forme actuelle. — Les deux états-majors auront ainsi la faculté de se concerter en tout temps et de se communiquer réciproquement tous les renseignements qui pourraient leur être utiles.

GIERS.

(*Pièce n° 91. Annexe.*)

M. de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, à M. de Giers, ministre des Affaires étrangères de Russie.

Saint-Pétersbourg,
le 23 décembre 1893/4 janvier 1894.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 15/27 décembre 1893, par laquelle elle m'annonce qu'après avoir, par ordre suprême, examiné le projet de convention militaire

élaboré par (1) les états-majors russe et français, et soumis ses appréciations à l'Empereur, elle se fait un devoir de m'aviser que cet arrangement, tel qu'il a été approuvé en principe par Sa Majesté, et signé, en août 1892, par M. l'aide de camp général Obroutcheff et le général de division de Boisdeffre, délégués tous deux à cet effet par leurs gouvernements respectifs, peut être considéré désormais comme définitivement adopté.

Je me suis empressé de faire part de cette détermination à mon gouvernement, et je suis autorisé à déclarer à votre Excellence, en la priant de porter cette résolution à la connaissance de Sa Majesté l'Empereur, que le Président de la République et le gouvernement français considèrent également ladite convention militaire, dont le texte est approuvé de part et d'autre, comme désormais exécutoire.

En conséquence de cet accord, les deux états-majors auront, dès à présent, la facilité de se concerter en tout temps et de se communiquer réciproquement tous les renseignements qui pourraient leur être utiles.

MONTEBELLO.

(*Pièce 92.*)

A partir de cette date, l'alliance franco-russe, avec toutes ses conséquences militaires, entrait réellement en vigueur.

Intervention de M. Delcassé

En 1899, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, dans son voyage à Saint-Pétersbourg, donna à l'alliance une nouvelle extension dans sa rédaction et dans sa durée, juqu'alors limitée à la durée même de la Triple Alliance.

Voici comment M. DELCASSÉ raconte lui-même la conclusion de ce complément d'accords diplomatiques :

Arrivé vendredi soir 4 août à Saint-Pétersbourg, j'étais invité à déjeuner dimanche à Péterhof, chez Leurs Majestés.

Après le déjeuner, l'Empereur m'a fait entrer dans son cabinet de travail : tout d'abord, il a bien voulu me dire l'estime et la sympathie que ma conduite, pendant la dernière crise franco-anglaise, lui avait inspirées. Nous avons examiné les différentes questions qui s'étaient posées au cours de l'année et la situation générale du monde. Abordant alors les rapports de la France et de la Russie, j'ai exposé à l'Empereur toute ma pensée et mon appréhension que l'alliance ne se trouvât désarmée quand surgirait un de ces événements en vue desquels elle a précisément été formée. « Puisque notre accord du mois d'août 1891 s'étend à toutes les questions importantes, Votre Majesté n'est-elle pas d'avis que la convention militaire de 1894, qui est l'instrument d'exécution de cet accord, doit durer autant que lui, c'est-à-dire autant que resteront solidaires les intérêts généraux et permanents de nos deux nations ; et ne juge-t-elle pas aussi que l'œuvre de l'empereur Alexandre III et du président Carnot ne peut que gagner à recevoir la confirmation de Votre Majesté et du nouveau président de la République française ? »

L'Empereur m'a affirmé que tel était son sentiment; qu'il tenait essentiellement à persévérer dans la voie tracée par son père et à resserrer les liens noués pour le bien commun de la France et de la Russie. A ce moment, j'ai pris la liberté de soumettre à l'empereur un projet de déclaration que j'avais rédigé le matin même. L'arrangement de 1891 y est solennellement confirmé, mais la portée en est, en outre, singulièrement étendue ; tandis qu'en 1891 les deux gouvernements ne se disent soucieux que du maintien de la paix générale, mon projet porte qu'ils se préoccupent tout autant « du maintien de l'équilibre entre les forces européennes ».

Enfin, rattachant la convention militaire à l'arrangement diplomatique, le projet lui assure la même durée.

L'empereur a trouvé que j'avais rendu exactement sa pensée ; il a appelé le comte Mouravieff, à qui, sur le désir de Sa Majesté, j'ai donné lecture de la déclaration. L'entente existait déjà entre le ministre des Affaires étrangères et moi sur les bases mêmes du projet. Il fut décidé que le nouvel arrangement, dont la teneur et même l'existence resteraient absolument secrètes, serait constaté sous forme de lettres que nous échangerions, le comte Mouravieff et moi, C'est ce qui a été fait, mercredi matin, jour de mon départ de Saint-Pétersbourg.

(*Lettre de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, à M. Loubet, président de la République française, 12 août 1899 ; pièce 95.*)

Extension de l'Alliance — L'équilibre européen

Dès le 9 août 1899, ce nouvel arrangement, ainsi élaboré dans une conversation avec l'empereur, fut réalisé officiellement par l'échange de deux lettres entre les ministres des Affaires étrangères de la Russie et de la France.

M. le comte Mouravieff, ministre des Affaires étrangères en Russie, à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères.

Saint-Pétersbourg, le 28 juillet/9 août 1899.

Les quelques jours que Votre Excellence vient de passer parmi nous lui auront permis, je l'espère, de constater une fois de plus la solidité des liens de vive et invariable amitié qui unissent la Russie à la France.

Afin de donner une nouvelle expression à ces sentiments et de répondre au désir que vous avez exprimé à Sa Majesté, l'Empereur a daigné m'autoriser, Monsieur le ministre, à vous proposer entre nous un échange de lettres destinées à établir que :

Le gouvernement impérial de Russie et le gouvernement de la République française, toujours soucieux du maintien de la paix générale et de l'équilibre entre les forces européennes,

Confirment l'arrangement diplomatique formulé dans la lettre du 9/21 août 1891 de M. de Giers, celle du 15/27 août 1891 du baron Mohrenheim, et la lettre responsive de M. Ribot, portant également la date du 15/27 août 1891.

Ils décident que le projet de convention militaire, qui en a été le complément et qui se trouve mentionné dans la lettre de M. de Giers du 15/27 décembre 1893, et celle de M. le comte de Montebello du 23 décembre 1893/4 janvier 1894, demeurera en vigueur autant que l'accord diplomatique conclu pour la sauvegarde des intérêts communs et permanents des deux pays.

Le secret le plus absolu quant à la teneur et à l'existence même desdits arrangements devra être scrupuleusement observé de part et d'autre.

En vous adressant cette communication, Monsieur le ministre, je profite de l'occasion qu'elle m'offre pour vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

Comte MOURAVIEFF.

(*Pièce 93.*)

(1) Le texte officiel porte *pour*. Cf. *Livre jaune*, p. 128. (Note de la *D. C.*)

M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères de la République française, à M. le comte Mouravieff, ministre des Affaires étrangères en Russie.

Saint-Pétersbourg, 28 juillet/9 août 1899.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dimanche dernier, quand, avec son agrément, j'eus exposé à Sa Majesté l'empereur mon opinion sur l'utilité de confirmer notre arrangement diplomatique du mois d'août 1891, et de fixer à la convention militaire qui le suivit la même durée qu'à cet arrangement, Sa Majesté voulut bien me déclarer que ses propres sentiments répondaient parfaitement aux vues du gouvernement de la République.

Par votre lettre de ce matin, vous me faites l'honneur de m'informer qu'il a plu à Sa Majesté l'empereur d'approuver la formule suivante, qui a, d'autre part, l'entière adhésion du président de la République et du gouvernement français, et sur laquelle l'entente s'était préalablement établie entre Votre Excellence et moi :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement impérial de Russie, toujours soucieux du maintien de la paix générale et de l'équilibre entre les forces européennes,

» Confirment l'arrangement diplomatique formulé dans la lettre du 9/21 août 1891 de M. de Giers, celle du 15/27 août 1891 du baron Mohrenheim, et la lettre responsive de M. Ribot portant également la date du 15-27 août 1891.

» Ils décident que le projet de convention militaire, qui en a été le complément, et qui est mentionné dans la lettre de M. de Giers du 15/27 décembre 1893, et celle de M. le comte de Montebello du 23 décembre 1893/4 janvier 1894, demeurera en vigueur autant que l'accord diplomatique conclu pour la sauvegarde des intérêts communs et permanents des deux pays.

» Le secret le plus absolu, quant à la teneur et à l'existence même desdits arrangements, devra être scrupuleusement observé de part et d'autre. »

Je me félicite, Monsieur le ministre, que ces quelques jours passés à Saint-Pétersbourg m'aient permis de constater une fois de plus la solidité des liens de vive et invariable amitié qui unissent la France et la Russie, et je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de ma haute considération.

(*Pièce 94.*) DELCASSÉ.

IV — LA CONVENTION NAVALE

Enfin, *en 1912*, le ministre de la Marine russe prit l'initiative d'une convention navale entre la Russie et la France. Il fait savoir à notre ambassadeur, M. Georges Louis, « que l'Empereur verrait avec satisfaction s'établir entre les états-majors de la marine française et de la marine russe des rapports directs semblables à ceux qui existent depuis 1892 entre les états-majors de la guerre des deux pays ». Le prince de Liéven, chef d'état-major de la marine russe, est envoyé à Paris.

Le 16 juillet 1912, les chefs d'état-major et les ministres de la Marine de la France et de la Russie signent un *Projet de convention navale :*

ARTICLE 1er. — Les forces navales de la France et de la Russie coopéreront dans toutes les éventualités où l'alliance prévoit et stipule l'action combinée des armées de terre.

ART. 2. — La coopération des forces navales sera préparée dès le temps de paix.

A cet effet, les chefs d'état-major de l'une et l'autre marines sont dès maintenant autorisés à correspondre directement, à échanger tous renseignements, à étudier toutes hypothèses de guerre, à concerter tous programmes stratégiques.

ART. 3. — Les chefs d'état-major de l'une et l'autre marines conféreront en personne, une fois l'an au moins ; ils dresseront procès-verbal de leurs conférences.

ART. 4. — Pour la durée, l'efficience et le secret, la présente convention est assimilée à la convention militaire du 17 août 1892 et aux accords subséquents.

Paris, le 16 juillet 1912.

Le chef d'état-major général de la marine française,
Signé : AUBERT.
Le ministre de la Marine,
Signé : M. [*sic*] DELCASSÉ.
Le chef d'état-major de la marine impériale russe,
Signé : Prince LIÉVEN.
Le ministre de la Marine,
Signé : J. GRIGOROVITCH.

(*Pièce 102.*)

La convention navale était complétée par une *Convention pour l'échange de renseignements entre la marine russe et la marine française.*

La *Convention navale* fut officiellement ratifiée par deux lettres échangées entre M. Sazonoff, ministre des Affaires étrangères de Russie, et M. Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, en date des 2/15 août, 3/16 août 1912. La Convention navale, en venant compléter les engagements militaires qui existaient entre la France et la Russie, établissait désormais entre les deux marines un contact permanent et régulier.

Phases, caractère, résultats de l'Alliance

Ainsi l'alliance franco-russe a nécessité, pour se parachever, vingt-deux ans. On la voit grandir et se préciser peu à peu dans les documents diplomatiques suivants : la lettre du 9-21 août 1891 de M. de Giers, celle du 15-27 août 1891 du baron de Mohrenheim, la réponse de M. Ribot du 15-27 août 1891, le projet de convention militaire du 17 août 1892, la lettre de M. de Giers du 15-27 décembre 1893, celle de M. le comte de Montebello du 23 décembre 1893-4 janvier 1894, la lettre de M. le comte Mouravieff du 28 juillet-9 août 1899, celle de M. Delcassé du 28 juillet-9 août 1899, le projet de convention navale du 16 juillet 1912, la lettre de M. Sazonoff du 2-15 août 1912, celle de M. Raymond Poincaré du 3-16 août 1912. Il est intéressant de constater en cette longue période, du moins d'après les documents du *Livre jaune*, qu'au milieu des changements multiples des ministres la France a su garder, en ce qui concerne la Russie, une véritable fixité dans sa diplomatie. Comme le disait M. Ribot à M. de Giers : « Les ministres peuvent passer, le fond de la politique reste le même. » En même temps, de la lecture du *Livre Jaune* se dégage nettement l'impression de la délicatesse des négociations diplomatiques, de la discrétion, du tact, de la patience qu'il faut y apporter. On ne voit pas bien comment, en l'espèce, aurait fonctionné cette diplomatie de place publique que prônent en ce moment certains réformateurs ? Le choix et l'importance des négociateurs, la stabilité des ambassadeurs ont aussi une particulière importance : la France a eu recours, dans la négociation de l'alliance, à

des hommes de premier choix par leur carrière ou leur situation.

L'alliance franco-russe a eu, cela résulte clairement de tous les documents, un caractère nettement pacifique. « Il faut espérer, disait le tsar au général de Boisdeffre, que la paix pourra se maintenir encore longtemps, et souhaitons-le. » Sans la révolution qui s'est produite en Russie, et dont l'action minait déjà sourdement, dès le début même des hostilités, l'organisation militaire russe, il est facile maintenant de se rendre compte que l'alliance aurait singulièrement abrégé la guerre, économisé la vie des soldats français et facilité notre victoire contre les entreprises de l'Allemagne à l'Ouest ; mais elle n'aurait pas été sans poser des problèmes particulièrement graves et délicats en face de notre politique traditionnelle en Orient.

HENRY REVERDY.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES. — Sur l'Alliance franco-russe, on peut consulter : *Questions Actuelles*, t. X, pp. 136-137 : Télégrammes échangés entre ALEXANDRE III et SADI CARNOT lors de la visite de l'escadre française de l'amiral Gervais à Cronstadt (août 1891) ; — *Q. A.*, t. XXI, pp. 86-92, 114-125, 147-157 : La visite de l'amiral russe Avellan et de la marine russe à Toulon, Paris, Lyon et Marseille (oct. 1893) ; — *Q. A.*, t. XXXV, pp. 322-342, et t. LX, pp. 205-206 : Le voyage de Nicolas II en France (oct. 1896) ; — *Q. A.*, t. XXXIX, pp. 251-255 : Discussion, à la Chambre et au Sénat, de la demande de crédits pour le voyage de Félix Faure en Russie (juillet 1897) ; — *Q. A.*, t. XL, pp. 98-104 et 130-137 : Le voyage de Félix Faure en Russie (août 1897) ; — *Q. A.*, t. LV, pp. 214-215 : Lettres échangées entre NICOLAS II et M. EMILE LOUBET lors de la remise à celui-ci des insignes de l'Ordre de Saint-André (août-sept. 1900) ; — *Q. A.*, t. LVI, p. 186 : Télégrammes échangés entre NICOLAS II et M. LOUBET à l'occasion de l'inauguration du monument Carnot à Lyon (nov. 1900) ; — *Q. A.*, t. LX, pp. 194-205 : Le second voyage de Nicolas II en France (sept. 1901) ; — *Q. A.*, t. LXIV, pp. 13-15 : Le voyage de M. Loubet en Russie (mai 1902) ; — *Q. A.*, t. CXIV, pp. 266-268 : Lettres échangées entre NICOLAS II et M. RAYMOND POINCARÉ lors de la remise à celui-ci des insignes de l'Ordre de Saint-André (févr. 1913) ;

Q. A., t. XXI, pp. 211-214, — et *D. C.*, 1919, pp. 28-29 : Léon XIII et l'alliance franco-russe, par JACQUES PIOU (1893), — et Mgr ODELIN (*Revue hebdomadaire*, 1919) ;

Q. A., t. XXXV, pp. 322-323 : Lettre du card. RICHARD, archev. Paris, à son clergé, sur la visite en France de Nicolas II (1er oct. 1896) ; — *Q. A.*, t. XL, p. 138 : Lettre du card. RICHARD prescrivant un *Te Deum* à Montmartre pour la conclusion de l'alliance (29 août 1897) ; — *Q. A.*, t. XL, pp. 138-141 : Lettre de Mgr DE CABRIÈRES, év. Montpellier, sur l'heureuse conclusion de l'alliance (août 1897) ; — *Q. A.*, t. XL, pp. 141-142 : Lettre de Mgr TOUCHET, év. Orléans, sur le même sujet (août 1897) ;

Q. A., t. XXXVI, pp. 56-61 : Le premier projet d'alliance franco-russe et le voyage de Pierre le Grand à Paris, en 1717, par le comte d'HAUSSONVILLE (*Revue des Deux Mondes*) ; — *Q. A.*, t. XIV, pp. 188-189 : Appréciations de la presse étrangère sur les visites de Nicolas II à Guillaume II, et du grand-duc Constantin à Sadi Carnot (Kiel et Nancy, 1892) ; — *Q. A.*, t. XXXVIII, pp. 66-67 : L'Alliance franco-russe, par RENÉ GOBLET (Chambre, 15 mars 1897) ; — *Q. A.*, t. LII, pp. 264 et 266-269 : L'alliance et Edouard Hervé, par PAUL DESCHANEL (Acad. fr., 1er févr. 1900) ; — *Q. A.*, t. LXVII, pp. 72, 115 et 120-124 : L'alliance, par DESCHANEL, JAURÈS et RIBOT (Chambre des députés, janv. 1903) ; — *Q. A.*, t. LXXX, pp. 253-254 : « Le drame de l'alliance franco-russe », par JAURÈS (*Humanité* et *Vorwaerts*, 9 juill. 1905) ; — *Chronique de la Presse*, 1914, pp. 46-48 : L'alliance et emprunts russes en France, par FRANÇOIS LEBON (*Œuvre*).

Quelle doit être l'attitude des gouvernements envers la vraie religion

LE P. JANVIER DIT QUELQUES VÉRITÉS A CERTAINS HAUTS PERSONNAGES

Le R. P. JANVIER a terminé par ces nobles avertissements, d'une liberté tout apostolique, sa conférence sur « le culte public » donnée le 23 mars 1919 à Notre-Dame de Paris (1) :

Forcerons-nous des incroyants à se comporter comme des croyants ? Non, Messieurs. Nous aurions le droit de demander à quelques-uns pourquoi les principes qui leur permettent d'entrer dans les sanctuaires du schisme et de l'hérésie leur défendent de franchir le seuil du temple où leur patrie a été baptisée.

Mais, en un tel sujet, la question de courtoisie est secondaire. Pour mon compte, tout en saluant avec joie la présence de nos premiers magistrats dans nos basiliques séculaires, j'y attacherais peu de prix si elle n'était due qu'à la délicatesse traditionnelle de l'âme française. Vous ne croyez ni à Moïse, ni à Jésus-Christ, ni à Mahomet, ni à Luther ; il vous est interdit de prendre devant les hommes une attitude contraire à vos convictions. Quand même le peuple dont vous avez la charge aurait adopté unanimement un culte, je ne vous reprocherai jamais de ne pas le pratiquer dès lors que vous ne partagez pas la foi dont il est l'expression. Je n'admets pas qu'un souverain soit tenu d'afficher le protestantisme, l'islamisme ou le bouddhisme, sous prétexte que ses sujets sont protestants, mahométans ou bouddhistes.

Scepticisme affiché en public, réprouvé en secret

Ce que je vous reprocherai d'abord, c'est d'affecter dans votre vie publique un scepticisme que vous condamnez en secret.

Vous êtes, au fond de votre âme, restés fidèles au Christ de votre race et de votre mère ; par ambition, par peur, par intérêt, vous cachez vos sentiments, vous rougissez de Dieu et vous agissez comme des incrédules : vous êtes deux fois répréhensibles. Répréhensibles, puisque vous réprouvez au dehors une religion à laquelle vous adhérez au dedans, à laquelle vous vous promettez de revenir plus tard, lorsque vous le pourrez sans inconvénient et lorsque votre sort éternel sera en jeu. Répréhensibles, parce que votre exemple engage dans les voies de l'erreur et de l'impiété la nation qui vous a été confiée. Aucune loi, aucune constitution, aucune politique ne prévaudra contre ce principe de la morale : il faut paraître ce que l'on est et affirmer ce que l'on pense.

---

(1) Abonnement aux sept conférences du Carême, 2 fr. 75 ; étranger (U. P.), 3 francs. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

L'incrédulité est coupable

Je le veux, vous n'avez jamais eu la foi ou vous l'avez perdue, et, bien que vous soyez parvenus au rang suprême, il vous est impossible de vous livrer à des actes qui seraient autant de mensonges.

Ce n'est pas moi qui accuserai l'incrédule sincère, fût-il roi, de vivre en incrédule, mais j'accuserai son incrédulité. Tous les hommes sont obligés de croire au vrai Dieu, au vrai Christ, à la véritable Eglise, et de les servir. Plus la raison en nous est vigoureuse, plus nous sommes tenus de reconnaître cette nécessité et de nous y soumettre. Or, la raison de ceux qui gouvernent les autres doit être supérieure. C'est comme une raison générale qui renferme pour ainsi dire en elle toutes les qualités des raisons particulières. L'homme sans intelligence, sans perspicacité, sans sagesse, n'est pas fait pour commander. D'où je conclus qu'il n'est pas permis aux maîtres des nations de rester dans l'incertitude sur une question capitale comme celle de la religion, de fermer les yeux aux preuves que le catholicisme apporte avec lui et dont la force lumineuse apparaît aux âmes les plus humbles, *omnium intelligentiæ accommodata* (1).

Qu'on ne s'excuse pas sur le défaut de temps, sur l'impossibilité d'étudier à fond de tels problèmes et de les résoudre. Aucune étude n'est aussi pressante, aussi indispensable ; les princes qui la négligent et la dédaignent ne trahissent pas seulement leurs intérêts spirituels, ils sont gravement infidèles à leur mission.

Graves conséquences pour les vertus de la nation, son honneur et sa prospérité

Sans doute, l'Etat n'a pas pour but direct le salut des âmes, mais il serait inexcusable s'il y mettait obstacle, ou même s'il ne facilitait de toute manière notre ascension vers la béatitude suprême. Etabli pour l'utilité de tous, il faudrait le maudire comme un ennemi le jour où il nous empêcherait d'atteindre notre fin dernière (2).

Cependant, il aboutit à ce résultat quand ses chefs et ses législateurs vivent dans l'indifférence et régissent leurs sujets d'après les principes qui inspirent leur propre conduite. Leur exemple entraîne la multitude dans les voies du scepticisme, de l'impiété, de la damnation. D'ailleurs, bientôt, leur libéralisme et leur neutralité deviennent de l'intolérance, une intolérance qui montre autant d'hostilité à la vraie religion que d'indulgence pour la superstition, le schisme et l'hérésie. « *Qui non est mecum, contra me est* : qui n'est pas avec Dieu est contre Dieu. » (3)

Ajoutons-le, les peuples souffrent dans leurs intérêts temporels dès qu'ils abandonnent la vraie religion.

(1) Cf. Denzinger-Bannwart, 1790.
(2) Cf. Léon XIII, *Immortale Dei.*
(3) *Matth.* xii, 30.

La société qui méprise les droits de Dieu ne respecte pas longtemps les droits de l'homme ; car tous nos droits, droits individuels et droits collectifs, droits des sujets et droits des souverains, découlent de la nécessité où nous sommes de remplir nos devoirs envers Dieu.

Dans l'Etat sans Dieu, les idées les plus fondamentales s'altèrent et sont méconnues : les attentats de l'autorité contre les personnes, contre les familles, contre telle classe, tel parti, se multiplient sans cesse, et le pouvoir affranchi de Dieu tombe peu à peu dans la plus basse tyrannie. Vous n'obligez pas César à rendre justice à Dieu dont il dépend, au nom de qui l'obligerez-vous à la rendre aux inférieurs dont il est le maître ? En revanche, les sujets, perdant la crainte de Dieu, n'auront plus aucune considération pour leurs souverains. Ils refuseront à César l'honneur que César refuse à Dieu : c'est logique et c'est fatal.

De quels outrages quiconque commande aujourd'hui n'est-il pas l'objet ? Quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, une critique insolente et acerbe s'attache à chacune de ses paroles, à chacun de ses actes : son nom est traîné dans la boue, sa vie privée est la proie d'une presse et d'une opinion avides de scandales, audacieuses dans leurs accusations et impitoyables dans leurs jugements. Au lendemain du jour où il a sauvé son pays, il n'est pas à l'abri des conspirations ni des coups ; c'est par miracle qu'il échappe à la mort.

N'en doutez pas, l'anarchie qui renverse les trônes, la tyrannie qui menace les peuples ont leur source première dans l'indifférence, la neutralité, l'irréligion, et la société qui oublie Dieu creuse elle-même son tombeau. Un homme assez suspect, Montesquieu, reconnaissait cette vérité quand il écrivait : « Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » (1)

Depuis plus de cent ans, dans notre pays, tous nous avons grandement souffert de l'incrédulité officielle qui cachait cependant une foi si vive et si agissante. Beaucoup d'âmes ont été atteintes par le vent du scepticisme qui, d'en haut, soufflait jusqu'à l'extrémité de nos frontières.

Elles ont été atteintes par une législation qui traite les fidèles avec une manifeste rigueur, sinon avec une révoltante injustice, et qui réserve des privilèges à l'impiété : de là tant d'apostasies, dont sont responsables ceux qui ont usé du pouvoir pour les provoquer.

Au point de vue temporel, nous avons perdu, en grande partie, notre prestige du moment où notre indifférence religieuse s'est affirmée devant le monde. Nous sommes aujourd'hui l'objet de défiances qu'il est presque impossible de dissiper, parce que notre politique, au dedans comme au dehors, affecte d'ignorer Dieu et ses droits.

Il n'est pas jusqu'à ces provinces reconquises

(1) *Esprit des lois*, l. XXIV, c. iii.

qui ne mêlent à la joie du premier moment des craintes trop justifiées. Elles se sentent menacées dans leur liberté la plus sainte : la liberté de servir intégralement le Christ et son Père. Elles se demandent avec inquiétude si elles n'ont secoué un joug que pour tomber sous un autre, et si, loin de goûter enfin les douceurs de la paix, elles devront, au lendemain de longues douleurs, lutter pour leur foi chrétienne comme elles ont lutté pour leur foi patriotique.

Après cela, je ne dis rien de l'avilissement des caractères, de l'infidélité aux engagements pris, de la fraude dans les rapports commerciaux et industriels ; je ne dis rien des foyers qui ne sont plus rattachés par aucun sentiment au foyer éternel ; je ne dis rien de cent vices qui nous rongent à mesure que nous nous éloignons de Dieu. L'observateur sincère, fût-il superficiel, découvrira vite un lien entre la religion et les vertus qui font notre honneur, notre force, notre prospérité.

Et nunc, erudimini. Instruisez-vous maintenant, vous qui tenez en main nos destinées. Nous venons d'échapper au plus mortel danger de notre histoire : visiblement, Dieu a inspiré nos chefs, soutenu nos soldats, confondu nos ennemis. Il s'est rappelé à notre mémoire par un grand coup en notre faveur ; l'oublier serait de notre part une noire ingratitude et un défi sacrilège à sa miséricordieuse bonté.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. René Boylesve successeur d'Alfred Mézières

M. René Boylesve, *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Alfred Mézières, y est allé prendre séance le jeudi 20 mars 1919, et a prononcé le discours suivant :*

DISCOURS de M. René Boylesve

Messieurs,

Remerciements à l'Académie

Sans manquer à la modestie — particulièrement convenable à cette place, — j'oserai dire que je m'étonne moins du grand honneur qui m'est fait, lorsque j'évoque le souvenir de celui qui le premier m'engagea à solliciter vos suffrages. Vos portes se sont largement ouvertes, non en vérité à mes mérites personnels, mais, par une pieuse condescendance, au vœu pour ainsi dire testamentaire d'un de vos plus illustres confrères enlevé prématurément à l'art dramatique, à la lumineuse « connaissance de l'esprit humain », à cette forme supérieure de l'ironie qui s'allie si bien avec la bonté et le goût de la justice : j'ai nommé l'auteur de la *Course du flambeau* (1). Je l'avoue, je me suis vu constamment conduit jusqu'à chacun de vos seuils par cette grande ombre ; c'est elle que vous accueilliez si complaisamment ; c'est elle qui vous parlait pour moi ; et, quand je vous remercie aujourd'hui, c'est tout ensemble d'avoir tant fait en ma faveur et d'avoir acquiescé encore une fois au désir d'un de ces hommes dont le caractère m'est si cher, et dont le penchant est, en toute occasion, non pas d'attendre, mais de prendre les devants.

Alfred Mézières connaissait bien l'Allemagne

Messieurs, l'étonnement, je l'éprouve et je le provoquerai peut-être, en constatant qu'aborder le sujet de quelques réflexions sur Alfred Mézières et feuilleter la vie de ce bel honnête homme de la seconde partie du XIXe siècle, c'est toucher une matière toute proche de nous, presque brûlante.

J'ouvre au hasard un des dix-sept volumes d'Alfred Mézières et j'y lis ceci :

« M. de Werder montra tout de suite qu'il ne se laisserait pas arrêter par les règles ordinaires du droit des gens. Il mit en réquisition les habitants des environs de Strasbourg pour travailler aux ouvrages du siège..... Il semble qu'on ait voulu forcer les défenseurs à capituler par les souffrances qu'on infligeait à ceux qui ne pouvaient se défendre. N'espérait-on point, par exemple, désarmer les canonniers de la place en leur montrant, sur les travaux des assaillants, quelques compatriotes que leurs projectiles risquaient d'atteindre en même temps que l'ennemi ? De tels procédés — ajoute Mézières avec une mélancolie que notre maturité trouvera peut-être ingénue, — de tels procédés révoltent les nations civilisées. » (2)

Ces lignes furent écrites le 1er octobre 1870.

Dès le début de la campagne de 1870, Alfred Mézières avait, en quelques mots tout unis, dégagé, en ce qu'elle a d'essentiel, la mentalité de guerre allemande, telle qu'elle sera plus tard révélée, développée et précisée dans de copieux et savants ouvrages qui ne furent que trop peu lus parmi nous, dont la connaissance nous eût épargné, à nous et à nos alliés, bien des surprises et de stériles indignations après coup. Que n'avions-nous présentes à l'esprit, depuis quarante-sept ans, les quelques lignes si simples d'Alfred Mézières !

Il serait trop aisé, en parcourant cette vie laborieuse, de ne pas quitter un instant notre immense souci de ces quatre dernières années. Je vous citais une page écrite au second mois de l'année terrible. Si j'ouvre le dernier volume publié près d'un demi-siècle plus tard par l'écri-

(1) Paul Hervieu. (Note de la *D. C.*)
(2) *Récits de l'invasion*, p. 56.

vain plus qu'octogénaire, sous le titre *Ultima verba*, je trouve encore sa mémoire de citoyen tenace, attachée à ce siège de Strasbourg.

Il y voit, dit-il, « une série de leçons que nous ne saurions trop méditer ». Et il fait cette réflexion à la veille de 1914 ! Que de leçons il trouvera dans sa connaissance de l'Allemagne ! En voici une, entre autres : *Les affinités électives* ayant paru en 1809, l'année suivante le ministre français Portalis, prenant la défense de ses administrés d'outre-Rhin, fit demander à Gœthe s'il avait autorisé un libraire de Cologne à éditer son roman. Et Mézières nous fait souvenir de la réflexion que cet acte inspire à Gœthe, en ses *Annales* : « C'est ainsi, écrit le poète, que les Français avaient la plus haute idée de la propriété individuelle et de l'égalité des droits, idée à laquelle les bons Allemands ne devaient pas s'élever de si tôt. » (1) En effet !

Le Lorrain

Alfred Mézières a nommé la ville de Metz sa patrie. Son grand-père maternel avait construit les fortifications de Mayence sous la surveillance directe de l'empereur ; quatre de ses cousins se trouvaient à Leipzig.

Son père, « descendant direct d'une des plus anciennes et des plus nobles familles du Maine », avait renoncé à tous ses titres pour se contenter du nom de la terre de Mézières. Par sa mère, il appartenait à la famille irlandaise des O'Brien, qui avait suivi en France la fortune des Stuarts.

L'étudiant et la Révolution de 1848

Il entra à l'Ecole normale supérieure, où il fit partie de la promotion antérieure à celle de 1848, et qui fut singulièrement agitée par la révolution. Il s'est peint lui-même « avec une écharpe tricolore et un grand sabre de cavalerie à la ceinture », loin de ses cours et de ses études, et transformé par le gouvernement en « défenseur de l'ordre », puis enfin doté régulièrement, comme l'Ecole polytechnique, d'un costume militaire, et même « obligé de monter à cheval ». C'est dans cet appareil qu'il contribua personnellement à sauver l'Hôtel de Ville et à le remettre intact aux mains de Lamartine, le 15 mai 1848.

Il a noté en quelques lignes, et non sans esprit, la philosophie de la guerre civile : « Personne, dit-il, parmi ceux qui avaient été des volontaires de l'insurrection, ne voulait avoir fait partie de l'émeute ; c'était à qui nous prêterait son concours pour remettre les pavés en place. Une seule fois, une fille du peuple, à laquelle nous demandions de nous aider, nous répondit gaiement : « Ma foi, non ! Messieurs, » je ne toucherai pas à cette barricade : j'ai eu » trop de mal à la faire. » Singulière ironie des choses ! Quelques heures auparavant, cette faubourienne aurait tranquillement assassiné nos soldats par une embrasure de barricade ou par un soupirail de cave. Nos soldats, de leur côté, l'auraient passée par les armes si elle était tombée entre leurs mains. Le vent avait tourné. » (1)

Cette participation aux événements, cette réflexion sur les deux faces de la barricade ne laissèrent pas de déposer quelque ferment, un levain dans l'esprit d'un jeune homme. Ce n'est pas impunément qu'à vingt ans on participe de si près à l'histoire. 48 nous apparaît un peu comme un vieux semeur barbu, en redingote noire, de qui le pied est encore mal fait au contact de la terre, mais qui jette dans les sillons une sorte de grain de poésie. Le propre de la poésie est de faire sourire les gens habiles ou les fortes têtes qui, faute d'un peu de candeur, sont parfois stériles, tandis que la poésie, lorsqu'elle est bonne, est féconde. Les hommes de 48 avaient un idéal, une foi. C'est évidemment une excellente condition pour commettre, immédiatement du moins, les plus graves erreurs, car, en ce cas, le cœur est maître du cerveau. Cependant si, au contraire, le cerveau prend le dessus sans être suivi par le cœur, il ne crée jamais une véritable force.

La direction des affaires humaines est-elle condamnée à osciller toujours entre les deux termes de cette alternative ?

Nous avons pu apprécier la valeur d'un idéal dans le grand choc qui vient de bouleverser le monde. Serait-ce le grain de 48 qui aurait germé ? Ou bien assistons-nous à l'éclosion d'une plante nouvelle ? L'impossibilité de répondre à la question, en tout cas, me retient de sourire si, par hasard, j'aperçois quelque semeur en apparence mal adapté aux conditions actuelles de la terre. Dans le domaine des lettres dont nous ne voulons pas nous écarter, nous reconnaissons généralement que celui qui, à l'aide de meilleurs jarrets, peut escalader les plus hautes cimes, ou celui qui jouit d'une vue plus perçante, doit crier ce qu'il aperçoit à l'horizon que les autres ne voient point. Le divinateur a le devoir d'assumer le rôle ingrat et momentanément ridicule de prophète ; il doit essayer de commander au jugement des foules et se garder d'attendre le résultat de suffrages qui eussent laissé dans l'ombre, chez nous du moins pendant des siècles, un Shakespeare, et ignoré Racine et Stendhal, et tous ces auteurs malheureux ou maudits du XIX[e] siècle, qui furent notre nourriture substantielle plus sûrement que les favoris de la gloire.

Les Universitaires du temps passé

Au sortir de l'École normale, dont il fallut bien reprendre les paisibles travaux après ces brillantes échauffourées, Alfred Mézières passa deux années dans l'enseignement secondaire.

Il nous a retracé, dans un volume rempli de notes précieuses ou charmantes intitulé *Au temps passé*, la vie qui était alors celle des universitaires — non fort différente, en vérité, de ce qu'elle est aujourd'hui : « Presque tous sans

(1) Gœthe, II, p. 215.

(1) *Au temps passé*, p. 90.

fortune, les membres de l'Université supportaient avec vaillance, avec philosophie, la médiocrité de leur situation. L'antiquité classique, surtout l'antiquité latine, les nourrissait de maximes fortes. Pour ma part, ajoute-t-il, c'est à cette éducation de l'esprit par les lettres que j'attribue en grande partie les vertus spéciales qui honoraient alors le corps universitaire : une certaine fierté, une certaine noblesse d'âme, le sentiment très vif qu'il y a de par le monde quelque chose de supérieur aux avantages matériels dont le monde raffole, le culte de l'idée pure au sein d'une société affairée et calculatrice. » (1)

Peut-être a-t-on trop longtemps pensé que le « culte de l'idée pure » suffisait à nourrir les hommes très cultivés. Nous avons une tendance, en France où le désintéressement absolu est fréquent beaucoup plus qu'on ne pense, à considérer l'ascétisme comme un état de nature. Toujours est-il qu'une vie morale d'une telle qualité ne va pas sans communiquer à l'âme une délicatesse qui rendit Alfred Mézières, comme un grand nombre de ses confrères, extrêmement sensible au dédain de l'idéologie par quoi furent caractérisés les événements du 2 décembre. Dès lors, le jeune professeur se trouva faire partie d'un corps devenu « suspect au nouveau régime ». Il est sobre de commentaires — suivant sa discrétion habituelle — sur les mouvements intimes de son esprit ; il ne fut jamais des protestataires violents, mais, par l'orientation future de ses idées politiques, il semble bien que ce soit dès ce moment-là que son opinion, sans être soustraite à la hantise de « la Légende napoléonienne » qui l'avait bercé, s'accoutuma à la tenir pour close.

Un fait d'un ordre différent, et qui paraît avoir agi d'une manière efficace sur la carrière et sur l'œuvre d'Alfred Mézières, fut son admission à l'Ecole française d'Athènes. Dans les lettres qu'il écrivait d'Athènes, puis de Sicile, puis d'Italie, à sa famille, entre deux accès de fièvre, sur le pont des lents bateaux méditerranéens ou dans les auberges, étudiant simultanément les antiquités grecque et latine, la langue italienne pour contempler dès son beaceau la littérature moderne, et l'anglaise afin d'atteindre les sommets de la poésie, il montre une grande distinction d'esprit, une érudition non affectée, un robuste bon sens, une disposition très marquée à ramener toutes choses au réel, sans les abaisser pour cela, un enjouement à fleur de peau, de bon aloi, né dépassant pas les bornes de la plus parfaite correction, mais qui, par son extrême décence, nous trompe parfois sur la très réelle fermeté de la pensée qui fut la sienne, sans qu'il en livrât à aucun moment les aspects fiévreux.

Mézières ne paraît pas avoir un genre d'ambition, devenu depuis lors commun, celui de s'imposer, de se faire un nom, encore moins de s'enrichir. Ces « grandeurs de chair » étaient à peu près insoupçonnées de son milieu. Il a l'ambition de savoir davantage, de s'orner l'esprit, et il ne cesse pas de tenir au premier plan de ses préoccupations l'état moral et intellectuel de son pays, qu'il tient à servir.

Le journaliste et la fondation du « Temps »

Il est professeur de littérature étrangère. Mais il n'est pas homme à demeurer enfermé dans son cabinet, méthodiquement garanti contre les bruits de la rue. La vie publique lui avait fait d'un peu rudes avances en venant le chercher dans sa thébaïde de l'Ecole normale ; il ne lui en garde point rancune, bien au contraire ; et lorsqu'il eût eu tous les droits, et, mon Dieu ! peut-être quelque intérêt, à demeurer paisiblement adonné à ses chères études, il se jette dans l'opposition au gouvernement, en contribuant, dès 1864, à fonder un journal. Et ce journal était le *Temps*.

Il y consacra les premières économies de son jeune ménage. Et nul ne pouvait croire alors que ce pût être un placement de père de famille ! Le journal vivait au jour le jour ; il suffisait d'une phrase trop vive pour mettre en danger son existence. Mézières, racontant plus tard, beaucoup plus tard, cet état périlleux de la presse, semble craindre que, sous un régime de liberté, on ait quelque mal à croire aux difficultés de ces débuts. Nous sommes mieux placés pour les comprendre aujourd'hui. « Ceux, dit-il, qui n'ont pas connu cette époque douloureuse peuvent se plaindre quelquefois avec raison de l'extrême liberté de la presse, mais qu'ils en croient notre expérience : pour l'ensemble de la nation elle-même, pour la force et pour l'honneur du pays, rien de plus dangereux que le régime du silence..... Tout vaut mieux, même les excès, que l'obscurité et les ténèbres. » Et le premier article que présenta Alfred Mézières au *Temps* avait pour sujet la liberté de la presse en Angleterre !.....

Ses souvenirs relatifs aux premières années de cette fondation du grand journal du soir semblent évoquer une époque quasi primitive, une république de Caton. La figure de Nefftzer, le fondateur, s'y détache en fier et puissant relief : un homme qui « ne se contentait pas de défendre une politique libérale », mais qui proscrivait la déclamation, les phrases, pour qui les questions de personnes étaient reléguées au second plan, la lutte limitée aux seules idées. Là parut Scherer, « élevé à Genève, ancien ministre du culte protestant....., quelque chose de puritain dans sa tenue sévère, dans la correction constante de son attitude » ; un critique qui, dit Mézières, « ne critiquait pas de parti pris », un critique sur le libre jugement de qui « n'influait aucune réputation, aucun titre officiel, pas même la qualité de membre de l'Académie française ».

Ce que ces belles mœurs politiques et littéraires pouvaient avoir d'un peu « roide », comme on disait encore à cette époque, ou d'un

(1) *Au temps passé*, p. 90.

peu âpre pour nos goûts modernes, devait être tempéré par la grâce d'esprit de l'homme inoubliable que fut alors, à la même table de rédaction, Adrien Hébrard.

Le libéral

Peut-être grâce à celui-ci, la cellule où s'élaborait la République parut-elle plus avenante à Alfred Mézières, qui semble n'avoir conservé, de débuts si rigides, que la tenue et la loyauté. Il n'offre rien d'un rigoriste ; il est sociable, conciliant ; il y a même en lui un homme du monde. Fut-ce à sa province de Lorraine, fut-ce à l'Anjou de ses grands-pères qu'il dut d'avoir gardé toujours une aménité aussi complaisante qu'avertie, un sourire sous la gravité qui orne sa figure et nous la fait apparaître si clairement française ? Toujours est-il que c'est sous cet aspect d'homme essentiellement civil et de bonne compagnie que nous le voyons soutenir, avec un attendrissement passionné, ses principes de libéralisme, soit chez le duc Victor de Broglie, dont il fréquente le salon, où il éprouve une si haute volupté à « examiner chaque question en elle-même, sans aucun souci de ce qu'en pensera le monde », soit près de telle grande dame de qui il dit que « le meilleur moyen de lui plaire était non pas de lui donner raison, mais d'avoir raison contre elle » (1).

C'est exactement ce qu'il loue ailleurs, et entre autres qualités, chez Gœthe, et ce sont bien là les principes, précisément, d'une société très polie, si, par hasard, ce n'étaient pas ceux d'une grande politique.

Conception libérale du monde !..... Rêve d'âmes exquises ! Carte du *Tendre* étalée sur le tapis vert des Congrès ! Poésie des affaires étrangères ! Tentative d'une élite d'hommes qui ont plus fréquenté les élites que les hommes ! Illusion ? C'est possible. Mais, tout de même, honneur de l'humanité, tant il est vrai qu'en définitive et en dépit des apparences immédiates, l'élément moral domine les accommodements les plus machiavéliques, et qu'une seule puissance défie aujourd'hui toute violation, et c'est la conscience humaine.

Sa généralisation — on ne saurait dire son avènement — est peut-être le plus grand fait des temps modernes.

Dans un article sur La Fayette, Alfred Mézières, évoquant le retour du héros de la campagne de Virginie, écrit : « Ce n'était pas seulement le vainqueur qu'on acclamait. La France du XVIIIe siècle saluait en lui le défenseur d'une cause, le soldat de la liberté. Ce représentant de la plus vieille aristocratie du monde avait pris parti pour les idées d'émancipation et de justice qui hantaient les esprits à la veille de la Révolution. » « Singulier temps, ajoute-t-il, que celui où les maréchaux de France, réunis chez le vieux maréchal de Richelieu, le survivant de tout un monde disparu, portaient la santé de Washington en priant La Fayette de lui présenter leurs hommages ! » (1)

Ce temps, qui semblait « singulier » à l'heure où écrivait Mézières, est plus proche de nous qu'il ne l'était de lui.

Appuyé sur un amour profond et éclairé de son propre pays, Alfred Mézières avait l'âme sincèrement généreuse, ce qui n'exclut ni le sang-froid dans l'appréciation des hommes, ni la clairvoyance politique, ni l'absence de naïveté dans la conduite de la vie ; mais ce qui communique toujours à une œuvre écrite, comme au souvenir même d'un homme, la rare vertu de la sympathie.

Le chroniqueur

Art curieux que celui d'Alfred Mézières : la chronique, libre, sur l'histoire ou la littérature ! Reste de notre vieil art du moraliste, héritage de Montaigne, qui s'accroît de l'art de l'historien et ne saurait être vicié que par les exigences de la presse moderne, laquelle condamne son rédacteur à être moraliste et historien, comme le timbre d'une pendule est sonore : à intervalles égaux et sans répit, jusqu'à ce que le ressort soit détendu. Art qui, chez nous, sera toujours tributaire d'un maître qu'on n'a point égalé, de qui les lumières ont plus ou moins inspiré presque tout ce qui s'est écrit d'excellent sur la littérature en France depuis cinquante ans : le grand Sainte-Beuve. En cet art, Mézières excella. Quelles pages n'eût-il pas ajoutées à ces recueils de chroniques intitulés *Silhouettes de soldats !* Chacun en devine les titres et en entend l'accent.

Mais, dans le même temps, il professe la littérature étrangère, et il écrit ses trois ou quatre grands ouvrages. Il a été un de ces Français, dit-il avec une modestie élégante, qui ont reconnu « qu'il ne nous est pas inutile de vivre de temps en temps par la pensée au milieu des étrangers ». (2) Attention filiale envers son pays ; point de départ de ces remarquables études sur Shakespeare, sur Gœthe, sur Pétrarque, c'est-à-dire sur le poète au génie le plus libre, sur l'homme de raison par excellence — qu'un poète a appelé le moins Allemand des Allemands — et sur le plus universel humaniste.

Il n'est pas en mon pouvoir de déterminer le motif qui décida de ce choix : mais, lisant chacun des ouvrages que ce choix a suscités, je suis bien obligé de reconnaître la très particulière qualité que Mézières s'appliquera à mettre en valeur chez ses auteurs de prédilection : l'indépendance de la pensée et de l'art, l'isolement des âmes supérieures au milieu de la foule, non pour la dédaigner, certes, mais pour la servir mieux ; enfin, un religieux respect envers cette entité mystérieuse que les hommes de son temps divinisaient sous le nom de liberté.

Je suis moi-même tout juste d'âge à avoir encore reçu l'enseignement d'honnêtes gens qui

(1) *De tout un peu*, p. 73.

(1) *Morts et vivants*, p. 150.
(2) *En France*, avant-propos.

professaient ce culte du libéralisme, aujourd'hui un peu passé de mode. Vous permettrez sans doute à un simple écrivain d'imagination, de qui l'on ne saurait attendre que contes ou rêveries, d'introduire ici une sorte d'apologue, dont le sens établira avec netteté mes points de contact avec mon illustre prédécesseur.

Liberté et autorité

Il s'agit d'un songe que je fis vers ma vingtième année. J'abordais dans un pays ignoré de moi, où mon attention était attirée par une inscription en trois termes, identiquement répétée au fronton des palais, gravée sur les monnaies, imprimée sur les affiches officielles. En ma naïveté, je conclus que le pays était gouverné par trois princesses. Précisément, sortaient d'un édifice fastueux trois jeunes filles merveilleusement ornées, le front ceint du diadème ; la première, surtout, était suivie d'une cour nombreuse et enthousiaste.

Ce ne pouvaient être que trois princesses issues d'une page des *Mille et une nuits*. Bien que toutes les trois eussent leur beauté, la première, en son port plein d'allégresse, en ses gestes heureux et en je ne sais quelle triomphale fierté, légitimait dès lors son succès et le nom que je devinais qu'elle portait. Une espèce de nain grotesque, un fou, ce fou en qui tous les auteurs, par un singulier accord, se sont concertés pour incarner la sagesse, me heurta en ricanant. Je lui adressai la parole : « Je te reconnais, toi, car j'ai lu tes livres : tu appartiens, n'est-il pas vrai ? aux souveraines d'un peuple heureux ?..... » Il me dit : « Je suis, comme de juste, à la plus belle ! Incline-toi, inconnu. Sache que des milliers d'hommes l'encensent, la chantent, se privent de tout en son honneur et se font, à l'occasion, héroïquement massacrer pour elle. — N'est-ce pas la Liberté ? lui dis-je. — C'est elle. — Ah ! fis-je, en saluant la première des trois princesses, car je me sentais un irrésistible attrait pour cette femme admirable. — N'oublie pas les deux autres, me souffla le nain : la cadette est déjà irritée parce que ta taille n'est pas celle du commun.. — La plus jeune, hasardai-je, me paraît divine !..... — Peuh ! fit le monstre en tournant sur un talon, celle-là n'est pas dangereuse : elle vit dans les nuages. Si jamais son règne arrive, nous serons au paradis terrestre..... C'est la Fraternité..... » Et, m'entraînant par le bas de ma veste, il me glapit d'en bas : « Ne va pas te monter la tête et raconter chez toi que tu sors du pays des merveilles : ma maîtresse comme ses sœurs ne sont ici qu'en manière de parade ; en effet, leur figure est plaisante, et les hommes, tu le sais, ont besoin d'être charmés ; mais, entre nous, les trois belles ont peu de part aux affaires..... — Hé quoi ! ne sont-elles pas les reines ? Qui donc gouverne chez vous, où tout semble aller assez bien ?..... » Le fou hésita un instant, puis me confia : « C'est quelqu'un sans esprit ni tournure, et qui ne se montre guère, car il ne s'entend pas à l'art de la flatterie ; et cependant, sans lui, ses filles idolâtrées ne seraient que de vains fantômes..... — Enfin, me diras-tu qui est cet homme ? » Le bouffon me dit : « C'est l'Autorité. »

Si j'ai laissé glisser entre vos mains la clé de ce songe, j'ai confessé à tous mon goût pour la fille des dieux que servit Mézières et indiqué exactement l'instant où je suis tout à elle. C'est celui où l'on pénètre dans le domaine littéraire.

Principes littéraires

Il ne s'agit plus ici de demander, au nom des principes libéraux, la naturelle expansion de la Prusse, comme le firent nos âmes — vraiment exquises — au milieu du XIXe siècle. Il ne s'agit pas, bien entendu, de soutenir le droit de divagation chez le premier venu. Il s'agit d'applaudir le génie manifeste d'avoir usé de tous ses feux et, quitte à avoir répandu çà et là quelque odeur de fagot, d'avoir produit une intensité de flamme que, sans lui et sa liberté totale, le monde n'eût point vue. Il s'agit de littérature.

Messieurs, la modération d'Alfred Mézières n'empêche que nous trouvons çà et là, chez lui, dépourvues de tout bruit annonciateur et de toute rhétorique amplificatrice, des opinions audacieuses, non résultats d'un caprice, mais fermement assises et périodiquement renouvelées, qui, accompagnées du moindre son de trompette, n'eussent pas valu à leur auteur la renommée d'un homme de tout repos.

Lorsque Gœthe, parlant avec la chaleureuse et si souvent féconde ivresse d'un écrivain de « jeune revue », dit qu' « une œuvre d'art ne doit s'adresser qu'au sentiment esthétique et ne peut être jugée que par les facultés auxquelles elle s'adresse », Alfred Mézières, son commentateur, ajoute : « Il y a bien du vrai dans cette théorie. Si l'on veut prêcher la morale au théâtre, on s'expose à composer, comme Diderot, des pièces ennuyeuses et larmoyantes. Ne vaut-il pas mieux entretenir au fond de soi-même un sentiment énergique de la moralité, et le porter ensuite sur la scène sans dessein préconçu, par la force de l'habitude et de l'élévation naturelle de la pensée ? » Une telle réflexion n'a presque l'air de rien, mais elle contient une des théories littéraires les plus fertiles, une théorie essentielle et d'où peut dépendre le sort d'une littérature. Et Mézières prend parti, un parti conforme à sa constante attitude intellectuelle, et conforme à son discernement de grand lettré.

Ami véritable des arts et même audacieux ami, ne prouve-t-il pas encore qu'il l'est lorsque, méditant sur l'ensemble de l'œuvre et de la vie de Gœthe, il écrit de ce poète que « l'amour du beau a été la plus grande passion de sa vie, et qu'il a beaucoup plus songé à être un grand artiste qu'un bienfaiteur de l'humanité », « ces deux rôles, ajoute-t-il aussitôt, se confondant dans son esprit ». « Faire de grandes œuvres, c'était, suivant Gœthe — et il ne se trompait

point (c'est Mézières qui parle), — c'était travailler au progrès social, payer à la patrie, à l'humanité, la dette du citoyen et de l'homme utile. »

Identité de l'œuvre d'art et de l'œuvre d'utilité nationale

Il n'est pas si commun de mettre en évidence des opinions de cette nature. C'est qu'elles courent le risque de heurter le sentiment général, qui est, encore de nos jours, mal préparé à comprendre l'identité de l'œuvre d'art et de l'œuvre d'utilité nationale.

Nous traversons une période trop extraordinaire pour que l'œuvre d'art puisse souffrir le parallèle avec les actes du politique ou du guerrier. Mais faisons un effort pour nous transporter aux époques moins critiques. Un moraliste, observateur pénétrant ou spirituel, qui fait, par exemple, une bonne comédie, pour n'avoir qu'une part, peut-être relativement éloignée, à l'action auguste, y contribue cependant, car non seulement il enrichit le patrimoine esthétique qui est l'ornement de la nation, mais il est, à l'étranger où il pénètre, une sorte d'ambassadeur perpétuel — et favori, — un ministre, souvent sans insignes et sans titres, mais dont la voix dépasse l'enceinte des palais et le monde des salons diplomatiques et va toucher au loin, au plus profond, les foules, l'opinion publique — le souverain nouveau, — par le moyen le plus persuasif qui soit : le plaisir. Il y redit, de génération en génération, quelque chose du génie de sa propre race, et en livre la formule aux méditations des âmes innombrables qu'il a charmées. C'est La Bruyère qui a parlé — peut-être le premier — du « désir d'être utile à sa patrie par ses écrits » (1). Et qu'étaient-ce que les écrits de La Bruyère, sinon le type le plus pur et le plus condensé de ce que devaient être plus tard tous nos « ouvrages de mœurs », c'est-à-dire nos comédies et nos romans satiriques ? Ce n'est pas seulement par nos habiles plénipotentiaires, ce n'est pas seulement par nos voyageurs dévoués, que nous sommes connus et estimés hors de nos frontières, mais c'est aussi par le théâtre, qui secoue les foules, et c'est aussi par le livre, qui s'installe et demeure dans les maisons en ami, en prétexte à causerie, en excitateur de songeries sans fin. Ne comptons pas, pour la propagande, uniquement sur les paroles doctes et savantes. Il y a toujours du conte de fées dans les affaires du monde les plus sérieuses..... Comptons un peu sur la baguette magique..... L'écrivain, c'est l'enchanteur. Il porte sous son aisselle la boîte de Pandore, mais il a toujours l'air d'en faire sortir les robes de Peau d'Ane. Il change la couleur du ciel. S'il dit qu'il fait beau temps quand il pleut, il se fait croire. Il fait luire des trésors aux yeux des déshérités du monde. Il donne des heures d'amour aux malheureux qui pleurent d'être seuls. « La principale règle est de plaire », ont dit formellement presque tous nos grands classiques du XVIIe siècle, qui avaient pleine conscience de la puissance morale de leur rôle. Ne marchandons pas notre crédit aux écrivains, c'est-à-dire à ces êtres étranges doués de l'exceptionnel pouvoir d'émettre sur toute la surface du globe les rayons émanés du foyer national. Leur chant est comparable à la musique populaire que l'on ne saurait ni susciter ni contraindre, qui éclate, divague ou se tait, selon l'état du pouls de la collectivité, qui suit merveilleusement les états de santé de la masse et qui est douée d'une séduction qui emporte tout.

Mais on donne des instructions aux ambassadeurs ; on leur apprend un langage où chaque phrase est précédée de « casse-cou ! » Et aux écrivains qui se chargent eux-mêmes d'exporter nos mœurs, nos idées, nos figures ?

Hélas ! la littérature, comme la langue, est la meilleure et la pire des choses ; et elle doit rester ceci et cela, sous la menace de n'être plus rien. J'entends et je soutiens que nous avons besoin de notre franc-parler ; il convient d'admettre que le franc-parler peut être différent selon l'état général des esprits, qui se retourne comme un troupeau selon que le chien passe à droite ou à gauche.

Il y a chance que d'ici à longtemps nous restions comme des fidèles à la sortie d'un trop émouvant sacrifice, et peut-être pour la première fois des peuples victorieux seront obligés à moins s'enivrer du triomphe qu'à méditer sur la gravité de leurs devoirs nouveaux. La gloire ne se coiffe plus de panache, mais du beau voile qui fait son visage sérieux, son regard profond. Elle a grandi avec le monde entier, elle a atteint l'âge de la maturité.

La vérité est qu'il faut beaucoup de finesse pour pénétrer toute œuvre marquée de caractère national. Que nos ouvrages d'imagination exigent donc de finesse, entre tous les autres, de la part des étrangers !....

S'il est arrivé à certains de nos écrivains de donner de nous une image défavorable, ils portaient cependant avec eux une particularité très typique de notre caractère : ils ont enseigné partout que nous n'aimons point nous peindre avec exactitude. Songeons que c'est aussi la marque des artistes de préférer leur interprétation au modèle. Nous autres, nous transposons ; nous aimons à présenter de nous une image conventionnelle que les seuls initiés sauront mettre au point. Il y a de la jeunesse, peut-être même de l'enfantillage, en ces jeux d'atelier ; nous nous costumons volontiers en matamores ; nous aimons à déconcerter. Disons aussi qu'une de nos élégances est de taire avec soin et de nier au besoin, sinon de bafouer, nos plus incontestables qualités. Il entre bien quelque pudeur dans notre prétendue immoralité.

Libre, inconsidérée, jeune éternellement — enfin, telle qu'elle est, — notre littérature vaut probablement mieux qu'étouffée ou servile. Nos écrivains ne sauraient rien produire de vivant et de viable que par la grâce de leur franche spontanéité.

---

(1) LA BRUYÈRE, préface au discours prononcé dans l'Académie française.

Etudes sur Shakespeare

Ce goût de la liberté et cette croyance en l'excellence du développement de la personnalité humaine, que nous retrouvons chez Alfred Mézières à toute époque de sa vie, c'est en particulier dans son ouvrage capital que nous allons le sentir s'exalter, c'est dans sa très belle trilogie sur les prédécesseurs, les contemporains, les successeurs de Shakespeare, sur Shakespeare lui-même.

Remarquons tout de suite que ce qu'une pareille tendance pourrait présenter d'inquiétant est endigué chez lui et retenu, comme tous ses transports, par la connaissance et l'amour éclairé de la tradition nationale ; aussi, est-ce en Angleterre qu'il se juge, si l'on peut dire, le plus libre d'être libre, parce que là, jamais, la sagesse accumulée par l'expérience séculaire n'a été négligée par les tendances les plus indépendantes.

L'Angleterre, comme le reste du monde, se laisse imprégner par la Renaissance, mais elle en subit l'éclat sans se détacher de ses propres origines : elle modifie les vieux moules de ses mystères, mais elle a bien soin de conserver ce qui faisait chez elle l'infaillible attrait : l'esprit des vieilles légendes nationales, cet indéfinissable humour « qui n'est guère autre chose qu'une manière plaisante et imprévue de présenter des idées sérieuses » (1).

Ce qui fait le caractère incomparable de l'histoire d'Angleterre, et ce qui provoque l'admiration d'Alfred Mézières, c'est « ce double courant de gravité et de verve comique qui se continue sous les œuvres les plus populaires. Un seul événement, dit-il, la victoire des Puritains..... l'interrompt pendant quelques années. De 1640 à 1660, il est défendu de rire dans toute l'étendue du territoire anglais » (2).

C'est parce qu'un homme comme Mézières ne saurait être suspecté d'avoir insuffisamment aimé notre magnifique littérature du XVIIe siècle, disciplinée et aristocratique, qu'il est intéressant de le voir ne pas retenir son adhésion raisonnée et enthousiaste à l' « art libre et varié » de ces auteurs britanniques qui « entendaient ne se soumettre à aucune règle qui pût enchaîner leur imagination » (3). « A leurs yeux, dit-il, la fantaisie était souveraine comme elle l'avait été antérieurement dans toutes les œuvres de l'art » ; « ils échappaient à l'art poétique d'Horace », comme ils brisaient les moules des comédies de Plaute et de Térence ; et ils étaient servis dans leur liberté par la reine qui n'imposa jamais son opinion (4).....

Le sénateur patriote

Messieurs, l'homme dont nous venons d'évoquer très insuffisamment le caractère, toujours attaché à la sagesse, à l'impartialité comme à la liberté, mais gardant, intangible et sacrée, l'idée de patrie, ne demeura, durant sa vie longue, étranger à rien qui fût grand et ajouta au besoin l'acte aux paroles. Au milieu des manifestations de sa très vive activité, il se ménagea le temps nécessaire au rôle de citoyen.

Professeur, journaliste, écrivain, il se présenta devant les électeurs pour servir à la Haute Assemblée son pays de frontière, son pays meurtri. Il fut sénateur. Il ne montra, au Sénat, d'autre ambition que celle d'employer au bien de tous ses connaissances particulières. Il fut président de l'Association des journalistes républicains, et j'ai recueilli maints témoignages attendris ou reconnaissants de son assiduité et de son concours aussi complaisant qu'efficace. Il s'était de tout temps occupé des choses militaires et y avait acquis une rare compétence. Il fit partie de la Commission de l'armée.

Il est tel de vous, Messieurs, qui n'ignore pas avec quelle énergie il s'éleva en faveur de la loi de trois ans. Mieux que personne il connaissait l'Allemagne ; moins que personne il se faisait illusion sur les sacrifices extraordinaires qui, dans un bref délai, devraient être exigés de nous. Il était parmi nous, mais son âme ne se lassa jamais de monter le guet, là-bas, dans son tout petit pays, le plus voisin possible de la frontière maudite et de Metz, dont il gardait, parmi ses souvenirs d'enfance, le son très aimé des cloches.

Quarante-quatre ans, la moitié de sa vie, ce son des cloches messines bourdonna à ses oreilles en lui rappelant le drame par excellence, le drame d'autant plus terrible qu'il n'était qu'interrompu, et que toutes les paroles qui pouvaient être échangées durant le long entr'acte n'étaient que chuchotements étouffés par le grand bruit d'airain venu de Lorraine. Il l'entendait ; il ne cessa pas, pendant près d'un demi-siècle, de parler du drame interrompu ; et, plus d'une fois halluciné, croyant que le drame reprenait, il dut dire à ses amis dans les couloirs : « On rentre..... »

On est rentré. Un peu trop tard pour lui.

Les derniers mois en Lorraine occupée

Permettez-moi, Messieurs, d'évoquer les quelques heures tragiques où un féroce destin se complut à lui disputer et finalement à lui refuser la terre promise.

Le son de ses cloches était-il devenu trop obsédant ? Le 17 juillet 1914, au lieu d'aller faire une cure habituelle, il décida de se rendre directement à son village de Rehon, près de Longwy. Il était déjà très souffrant. Les bruits de guerre viennent l'y troubler au bout d'une semaine, et, au bout de deux semaines, la guerre.

Les Allemands sont entrés dans les villages environnants ; ils emplissent les bois et prennent possession des hauteurs. Mézières voit autour de lui fuir des malheureux épouvantés. Rehon est déjà presque séparé de la France ; la poste ne fonctionne qu'à de rares intervalles : le 12 août y parvient le dernier courrier. On y suit, par un journal belge que l'on se passe de l'un à l'autre avec difficulté, les péripéties de la résis-

(1) *Prédécesseurs*, p. 12.
(2) *Ibid.*, p. 13.
(3) *Ibid.*, p. 17.
(4) *Ibid.*, p. 22.

tance de Liége. Plus besoin de journaux pour connaître l'histoire du siège de Longwy et de la bataille du 22 août : on y est.

Alfred Mézières secourt les blessés au dispensaire situé dans sa propriété. Il vit, lui et les gens de sa maison, dans les sous-sols. Le 24, une foule d'habitants de Longwy-Bas et des environs arrivent à Rehon : il en héberge autant qu'il peut : il a chez lui la Maternité de Longwy, de pauvres jeunes accouchées avec leurs petits, nés sous les obus. La façade de la maison est éraflée par les balles, la toiture entr'ouverte ; dans le jardin, de grands arbres sont décapités. Longwy tombe le 26. Dès lors commencent les exécutions sommaires sur le moindre soupçon de favoriser la fuite des soldats français, sur la trouvaille d'un fusil, d'un ceinturon abandonné.....

Le dernier témoin de la vie de Mézières me dit : « Il aimait la campagne, les bois, où il allait s'asseoir, un livre à la main, car il n'était jamais inoccupé. » Voici quelles furent ses occupations, ses promenades, en son dernier automne ; elles consistèrent à recueillir dans son parc des fusils, des ceinturons, des képis français et à les faire enfouir dans les fourrés afin de ne pas exposer sa maisonnée, devenue un précieux refuge.

Autour de lui, on arrête ses amis comme otages. Il est menacé, quoique très âgé, infirme et malade, de partager leur sort. Les trains qu'il voit sont bondés de soldats allemands qui ont pavoisé leurs wagons avec des branches et hurlent : « Nach Paris ! » C'est la fameuse « guerre fraîche et joyeuse » qui passe sous les yeux du vieux patriote français. Le mois de septembre s'écoule tout entier — le mois de septembre 1914 !..... — sans qu'aucune nouvelle lui parvienne ; il est entouré d'Allemands qui maintenant occupent sa maison ; il n'entend parler que de la défaite complète de son pays ; il ignore totalement la victoire de la Marne ! Et cependant, il conserve un espoir qui ne l'a jamais abandonné.

Un jour, les gendarmes se présentent. On vient perquisitionner. C'est le signe : il va être arrêté ou tout au moins vont l'être les personnes dévouées de qui un vieillard ne saurait se passer. En effet, on lui arrache ce soutien suprême l'espace de quelques heures : le temps de donner au malheureux l'angoisse mortelle. On ne l'arrête pas, on n'arrête personne. On lui donne même le motif de la perquisition ; le voici : un grand journal parisien avait publié cette courte note : « M. Mézières est dans sa maison de famille, à Rehon. Il attend avec confiance sa prochaine délivrance. » C'est là-dessus qu'on a procédé à la cruelle formalité qui l'ébranla.

Messieurs, le seul bon moment qu'il eut avant sa fin lui est venu de vous. Il a appris que l'Académie l'avait réélu conservateur du musée Condé, et que ses confrères espéraient le revoir bientôt réuni à eux, à l'Institut. Dès lors, il ne rêve plus que de revenir ici.

Ses amis multiplient les démarches pour obtenir qu'il puisse quitter Rehon : il a quatre-vingt-huit ans, il est malade, il désire embrasser ses enfants. A la kommandantur de Longwy, le colonel répond : « Il veut partir ? Il est malade ? Eh bien, il partira comme les autres, sur la paille !..... » Les mois passent ; depuis plus d'une année, le vieillard est environné par l'ennemi ; il endure des souffrances mortelles ; il ne se plaint pas ; il espère toujours.

La mort avant la joie du triomphe

Le 3 octobre 1915, un officier d'ordonnance du commandant de la place de Longwy vient annoncer que M. le sénateur est autorisé à rentrer en France, échangé contre un consul. A ce moment, dans la chambre au-dessus, entre les bras d'un garde-malade, M. Mézières était mourant. On lui épargna même la vue de l'officier ; cet uniforme lui faisait mal. Il s'éteignit le 10 octobre.

A son enterrement furent autorisés à assister ses amis retenus comme otages, et chacun d'eux était escorté d'un soldat allemand. Nous pouvons imaginer ce cortège, simple, disparate et touchant, qui s'avance dans la campagne française souillée et ravagée..... Ces champs, ces bois où, jadis, il aimait s'asseoir, un livre à la main.....

Le sort a lui aussi ses cruautés..... Que le cœur de ce vieillard eût palpité trois années de plus et un mois jour pour jour ! Peut-être alors succombait-il, mais de joie ....

L'HOMME DU JOUR

Jean Jaurès

A la veille du procès Raoul Villain, M. George Bonnamour a donné, dans la « Tribune libre » de la briandiste France (23 mars 1919), ces pages remarquables par l'abondance des informations et la sérénité des jugements :

..... Je voudrais..... essayer de résumer ici quelques-uns des traits essentiels du Jaurès que j'ai connu et observé durant une période de vingt années, au cours de laquelle j'ai reçu de lui des témoignages d'estime qui ne m'ont jamais empêché de lui marquer, la plume à la main, mon étonnement de voir rassemblés en lui, à la fois, tant de petitesse et tant de grandeur, tant d'orgueil personnel et de dédaigneux mépris pour les consécrations et les honneurs, si peu de bon sens et tant de génie.

Quelle eût été l'attitude de Jaurès voyant la France ravagée?

J'ai admiré avec autant de respect que de stupéfaction sa puissance de travail, qui semblait sans limites, et la maîtrise accomplie avec laquelle il maniait les faits et les idées, que son

irrésistible éloquence charriait, pêle-mêle, avec un rythme majestueux qui réussissait à donner une apparence d'ordre et d'harmonie à ce qui n'était, au fond, que chaos et contradiction.

J'ai subi, comme tant d'autres, à certaines heures, la fascination de ce tribun magnifique ; mais, souvent, à la minute même où son éloquence m'enivrait, j'ai senti ma raison se révolter et maudire la musique de cet Orphée qui, tout en nous livrant aux Bêtes, nous eût volontiers attaché les mains pour être bien sûr que nous ne leur ferions pas de mal. Et j'ai toujours pensé que le jour où les Bêtes se jetteraient sur nous pour nous dévorer, sa désillusion, soudaine et totale, le jetterait dans un désespoir tragique, analogue à celui qui saisit Prévost-Paradol, son ancien à l'École normale, au mois de juillet 1870.

C'est une hypothèse qui fera sourire ses ennemis et s'indigner ses amis. Et alors, nous avons à examiner ce qu'il aurait fait s'il avait assez vécu pour voir la France envahie et ravagée, non par l'Allemagne de la Réforme (à l'existence de laquelle il continuait à croire après Tanger, après Agadir, après Saverne !), mais par une Allemagne en proie au délire de la domination universelle, et accumulant avec rage les crimes les plus féroces et les destructions les plus monstrueuses.

Eût-il, aux heures sombres où les explosions du canon allemand faisaient trembler les murs de Paris, fait preuve de la résolution farouche qui transfigura Clemenceau, et opposé avec lui un sublime : « Je fais la guerre ! » aux supplications éperdues des défaitistes ? Eût-il, au contraire, réclamé à grands cris un passeport pour Stockholm ?

Que de plus avisés se prononcent ! et laissez-moi croire, ne fût-ce qu'un instant, qu'après avoir, au nom d'une conception politique qui subordonne la patrie à l'humanité, contribué à désarmer la France, Jaurès ne se fût pas contenté de maudire ses envahisseurs. Laissez-moi croire qu'il eût été désespéré de son erreur ; laissez-moi rendre hommage à son patriotisme et faire à sa mémoire cet insigne honneur.

Avant la guerre il sacrifiait la France pour assurer le bonheur de l'humanité

Si nous cherchons à dégager des discours prononcés par Jaurès, soit au Parlement, soit dans les divers Congrès du parti socialiste international, la pensée directrice à laquelle il obéissait, il faut, quoi qu'il puisse nous en coûter, que nous nous inclinions devant l'évidence : la doctrine internationaliste n'a jamais rencontré de champion plus déterminé à défendre sa cause et à en assurer le triomphe total. Nous nous efforçons, nous, de juger de toutes choses par rapport à la France. Jaurès s'était condamné à ne les envisager jamais que par rapport à l'humanité.

Certes, le bonheur et la paix de l'humanité sont choses souhaitables ! Encore faudrait-il que la réalisation de ce rêve grandiose, à la supposer possible, n'eût pas pour condition première et fatale, dans l'état de l'Europe et du monde jusqu'au mois d'août 1914, le sacrifice de la France.

Or, si nous relisons certains discours de Jaurès et celui où il affirme que la formation de la Triplice est un contrepoids nécessaire à l'alliance de la France et de la Russie, qu'il dénonçait comme animées d'un esprit offensif absolument contraire aux dispositions du traité qui les liait, et ceux, si nombreux, qu'il a consacrés à la question marocaine, dans lesquels il s'applique systématiquement à justifier les ambitions mondiales de l'Allemagne ; si nous constatons, d'autre part, que les préparatifs militaires de l'Allemagne ne lui ont jamais arraché ni un mot de protestation ni un cri d'inquiétude ; si nous enregistrons, enfin, qu'après avoir entendu sans sourciller, en mars et avril 1913, la presse allemande, le *Vorwaerts* en tête (1), réclamer l'adoption des nouveaux projets militaires et reprendre à son compte, en la paraphrasant, la cynique affirmation de de Moltke : « *Si nous mobilisons un jour, encourons sans crainte le reproche d'être les agresseurs* », Jaurès a, quelques mois après, appuyé, sinon mené la campagne dirigée par l'*Humanité* contre la folie des armements français, on est bien obligé d'admettre que, dans sa pensée, la France devenait l'agneau offert en immolation à la paix du monde.

Je dis : « la pensée de Jaurès », et cette limitation est injuste, car, sur ce point, bon nombre d'internationalistes ont été secrètement d'accord avec lui. Un romancier qui connaît bien, si toutefois il ne les partage pas, leur doctrine et leur philosophie, en a résumé les tendances dans l'*Affaire Debrives*, où l'on voit un professeur exposer avec sérénité qu'il n'y a qu'un moyen d'assurer le bonheur de l'humanité, c'est de consentir au sacrifice de la France.

Cela nous révolte, nous autres, qui faisons du juste épanouissement de notre patrie la condition première de l'équilibre universel ; cela ne peut guère émouvoir les apôtres de l'humanité, au regard desquels l'humiliation passagère d'un peuple est peu de chose en face du bonheur assuré de tous les autres peuples.

Ne faisons pas le compte affligeant des humiliations qu'en moins de dix ans l'Allemagne nous a prodiguées. Rappelons-nous seulement qu'après chaque affront subi par nous l'Allemagne a grossi son budget de guerre, si bien qu'un jour, ivre de sa force, qu'elle croyait invincible, elle a déchaîné le plus effroyable massacre dont le monde ait jamais souffert.

La faiblesse de l'agneau a surexcité l'appétit des loups allemands, et qui donc oserait soutenir que les loups démocrates ne se sont pas montrés aussi carnassiers que les loups déjà nourris par le négoce ou coiffés du casque féodal ? Le peuple allemand ne s'est pas dressé contre son gouvernement de proie. Il ne l'a pas traité « en ennemi public de la patrie et de

(1) Consulter l'*Illustration* française du 26 avril 1913.

l'humanité ». Le Reichstag a voté jusqu'au dernier centime les crédits d'une guerre injuste, et, pas plus que le prolétariat allemand, il n'a maintenu la paix « par tous les moyens dont il disposait ». Ce n'est pas « avant la consommation du crime » que la « force révolutionnaire » de ce peuple de proie s'est manifestée, c'est dans la défaite et lorsque son empereur eut déserté son poste.

Jaurès s'est lourdement trompé sur la guerre moderne

Les vaticinations de Jaurès sont douloureuses à évoquer en face de la réalité, car Jaurès, en dépit de ses accents prophétiques, s'est absolument trompé.

Si l'on voulait consacrer une étude à l'examen de tous les problèmes que Jaurès a traités, cette phrase reviendrait presque à chaque page comme un leitmotiv obsédant, car Jaurès s'est trompé.... sur beaucoup de choses !

Sur la guerre, principalement, à laquelle il a consacré un volume important qui contient des pages admirables, mais dont les conclusions pratiques peuvent se résumer en un mot : *nihil.*

Il se peut que, sur certains points de détail, un meilleur et plus complet emploi des réserves, par exemple, il ait eu partiellement ou tout à fait raison. Il n'en reste pas moins que le côté scientifique et industriel de la guerre moderne lui a complètement échappé. D'autre part, il ne semble pas avoir soupçonné que c'est une folie de concevoir une armée nationale en prenant pour base de sa constitution l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt du sang. Tous les citoyens n'ont pas la même valeur sociale. La vie d'un bon ingénieur, d'un bon chimiste ou d'un ouvrier habile est plus précieuse pour le pays, obligé d'assurer sa défense, que celle d'un rentier, d'un scribe ou d'un simple manœuvre. Les exposer tous, sans discernement, aux mêmes dangers, c'est faire courir à la nation le risque de perdre le meilleur de ses forces productives et d'être vaincue sur le terrain économique après avoir été victorieuse sur les champs de bataille.

Ajouterai-je que, par un singulier oubli, il ne dit rien de l'armement et des munitions qui seraient nécessaires pour permettre à la France « la mise en œuvre simultanée et totale de ses forces » (deux millions d'hommes) qu'il préconise pour assurer vis-à-vis de l'Allemagne, dès le début de la guerre, « une puissance débordante », « une force d'enveloppement » qui sont « la condition de la victoire, de la vraie victoire napoléonienne, de la victoire écrasante » ?

Que d'erreurs ne commet-il pas encore, et combien de vues nouvelles lui demeurent complètement fermées dans la partie de son livre où il s'institue l'arbitre des stratèges et des tacticiens, de Napoléon au maréchal Foch, en passant par le capitaine Gilbert et le général Maillard ?

Jaurès croit à l'importance décisive de la première grande bataille, et il n'assigne aucun rôle de préparation, de rupture et de décision à l'artillerie lourde, dont il ne parle nulle part. Le rôle capital — signalé seulement par Wells, dès 1914 — que jouera l'aviation dans la guerre de front et d'arrière lui échappe d'une manière absolue.

Plus on étudie son ouvrage et plus on se convainc que ses aspirations pacifistes mettaient comme un écran entre sa pensée et la réalité. C'est ce qui l'a conduit à reprocher au général Foch de proclamer, dans l'un de ses cours de l'Ecole de guerre, qu'en raison même des conflits économiques qui dressent de plus en plus les peuples les uns contre les autres, et notamment l'Allemagne contre l'Angleterre, « par cela même que les guerres sont des guerres d'intérêts, elles sont de plus en plus des guerres nationales ». Et il formule avec assurance cette conclusion si cruellement démentie par les événements : « *Le type de guerre national prévu par le général Foch est impossible !* »

Le tribun démagogue

Enfin, et c'est le reproche le plus grave que nous puissions lui adresser, comment n'a-t-il pas vu que, pour arriver à faire, comme il le demandait en concluant, « de la mobilisation de l'armée la mobilisation de la nation elle-même », il était nécessaire de favoriser, par tous les moyens, dans la masse populaire, le développement des sentiments patriotiques, afin de lui faire admettre la nécessité d'un entraînement qui eût exigé de fréquentes périodes d'instruction militaire ? Et s'il l'a vu, comment pouvait-il, dans le secret de sa pensée, concilier la nécessité d'imposer cette discipline à tous les citoyens, avec l'approbation tacite qu'il donnait par son silence, aux campagnes menées, jusque dans l'*Humanité*, en faveur de l'antimilitarisme et de la désertion ?

La vérité, c'est que Jaurès n'a jamais été gêné par ses propres contradictions, car il se croyait capable de les justifier, au moins en apparence, grâce aux ressources inépuisables de sa sophistique. Une certaine dose de sens commun ne lui paraissait pas nécessaire pour remplir sa haute mission de conducteur de foules, et M. Clemenceau put lui décocher un jour, sans qu'il le relevât, ce trait terrible :

— Je n'abuserai pas de la supériorité que le simple bon sens me donne sur M. Jaurès !

Si l'on cherche le pourquoi d'une attitude à la fois si fausse et si aventurée, on le découvre bien vite : Jaurès se souciait beaucoup plus — et cela explique à la fois l'hostilité teintée de rancune qu'il marquait à ceux qui, dans son parti, se dressaient en rivaux devant lui, et ses capitulations constantes devant les extrémistes, dont la démagogique audace risquait de lui ravir la faveur des grands auditoires — d'être applaudi que d'avoir raison.

Ce fut la faiblesse de ce grand orateur

— moins grand que Lamartine, dont l'éloquence dépasse peut-être la sienne, et qui, lui, au moins, voyait juste — de vouloir prononcer sur toutes les questions qui passionnaient la masse prolétarienne, non pas le mot le plus juste, mais celui qui semblerait le plus fort. Et, s'il eût vécu, peut-être eût-il, jaloux de ravir au vacillant Thomas ce triste laurier, ajouté à tous les « ismes » dont sa carrière fut ponctuée (opportunisme, socialisme, dreyfusisme, hervéisme, pacifisme), un bolchevisme transcendantal.

L'homme et l'érudit Grandeurs et petitesses

Et maintenant, je voudrais dire un mot de l'homme qui, dans les rares moments où les multiples soucis que lui créait son rude métier ne l'obsédaient pas, était d'un commerce exquis.

L'année qui précéda la guerre, le hasard nous fit nous rencontrer, un dimanche d'été, sous la tonnelle d'une auberge de Senlis, dont nous visitâmes ensemble les curiosités. J'ai pu, ce jour-là, me convaincre que l'amour de Jaurès pour les cathédrales n'était pas inspiré par leur seule richesse, ainsi que Guesde l'a prétendu, et que son immense érudition s'étendait aux choses de l'archéologie. D'ailleurs, toutes les belles choses l'exaltaient. Il savait aussi goûter totalement ce que la nature et la civilisation nous offrent de savoureux, et Brillat-Savarin l'eût salué comme un maître, s'il avait pu entendre quelques-unes des gloses dont il assaisonnait parfois notre plat du jour au cabaret du Grand U.

Joignait-il à ce raffinement du goût et à sa culture chaque jour élargie une connaissance approfondie des hommes ? Ce dont je suis certain, c'est qu'il avait plus de sympathie et d'attachement pour la finesse normande et l'impétuosité réfléchie de Renaudel que pour les saillies et les pétarades de Sembat, qu'il aurait peut-être consenti à prendre au sérieux si la nature l'avait fait aphone et pauvre d'esprit. Car il n'aimait pas les rivaux, même inférieurs. Il s'est laissé même aller jusqu'à détester ouvertement ceux qui, par certains côtés, le dépassaient, comme Briand, et à permettre que l'*Humanité* menaçât plusieurs fois cet ancien compagnon de lutte d'une exécution sommaire. Et, d'autre part, le sentiment très élevé qu'il avait de sa personnalité le remplissait pour ceux qui, dans un plan secondaire, s'agitaient autour de lui, d'un profond et secret dédain qui se traduisait quelquefois par des mots cruels.

A l'époque où M. Jean Longuet n'avait pas encore franchi le seuil du Palais-Bourbon, et où il collaborait, d'une manière obscure, à l'*Humanité*, le Conseil d'administration de ce journal s'émut un jour devant le chiffre des appointements de ce rédacteur sans gloire. Jaurès, que l'insignifiance même de Longuet lui interdisait de sacrifier, eut un haussement d'épaules :

— Bah ! dit-il, passez-le par profits et pertes !

Sic transit..... Jaurès est mort, et Longuet s'agite. La perte est certaine et le profit douteux.

Suprême aveuglement à la veille de sa mort et de la guerre

Le 25 juillet 1914, prenant la parole à Lyon, où il soutenait la candidature Moutet, Jaurès s'écriait : « Le parti socialiste international représente à cette heure, sous l'orage, la seule promesse d'une possibilité de paix ou d'un rétablissement de la paix. »

Le 29 juillet, parlant au Cirque royal de Bruxelles, il disait : « Nous, socialistes français, notre devoir est simple. Nous n'avons pas à imposer à notre gouvernement une politique de paix. *Il la pratique.* Moi, qui n'ai jamais hésité à assumer sur ma tête la haine de nos chauvins par ma volonté obstinée, et qui ne faiblira jamais, d'un rapprochement franco-allemand, j'ai le droit de dire que *le gouvernement français veut la paix.* »

Cependant, comme s'il eût secrètement douté de cette volonté, dès son retour à Paris, Jaurès allait demander au chef du gouvernement français — un récit de M. Bedouce a confirmé cette démarche — d'ordonner le recul de nos troupes de couverture. D'autre part, on raconte qu'il était intimement convaincu que c'était la Russie — si mal préparée pour une telle aventure ! — qui voulait la guerre. Il s'indignait à la pensée que la France de la Révolution, unie au tsarisme, pourrait attaquer l'Allemagne de la Réforme, et, dans son discours au Cirque royal, il avait nettement déclaré par avance : « Si l'on fait appel à un traité secret avec la Russie, nous en appellerons au traité public avec l'humanité ! »

Il semble bien, hélas ! que la seule chose dont il fût certain d'une certitude intime et réfléchie — lui qui se piquait volontiers de clairvoyance ! — c'était que l'Allemagne ne voulait pas la guerre, si soigneusement préparée par elle dans tous ses détails, depuis tant d'années !

Dans un récit émouvant, M. Marcel Sembat nous a montré Jaurès, étranglé par l'angoisse, étourdi par la surprise à l'annonce par l'Allemagne du *Kriegsgefahrzustand.* Il allait, répétant : « C'est l'état de menace de guerre, ce n'est pas la guerre ! » Et pour pouvoir s'accrocher plus fortement à son illusion, il consultait fiévreusement les dictionnaires de la Bibliothèque de la Chambre et ceux qu'on lui apportait du dehors.....

Quelques heures après, écrivant son dernier article (*Humanité*, 31 juillet 1914), il affirmait que la crise diplomatique — née de l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie — « pourrait durer des semaines », et qu'en faisant appel « à l'intelligence du peuple », nous pourrions « surveiller la marche des hommes et des choses, écarter de la race humaine l'horreur de la guerre ».

L'encre de sa signature était encore fraîche lorsqu'il fut foudroyé par le coup de revolver de Villain. Cette fin déplorable permet à son parti de le grandir et d'ajouter à la gloire que lui vaut son génie l'auréole du martyre. Elle

lui a épargné la plus tragique des crises de conscience, dont il n'aurait pu sortir que brisé ou transfiguré.

La postérité dira s'il fut un mauvais berger ou un précurseur. Quant à Villain, il n'est, à nos yeux, qu'un meurtrier. Que sera-t-il aux yeux de l'histoire ?

GEORGE BONNAMOUR.

DEUX CÉLÉBRITÉS D'HIER

Eisner et Adler

De l'*Œuvre* (22 fév. 1919) :

Deux hommes historiques. — Kurt Eisner assassiné !..... Certes, je ne veux pas comparer l'émotion que me cause la nouvelle de ces deux coups de revolver avec celle que nous éprouvâmes, l'autre matin, en apprenant la blessure de M. Clemenceau. Je ne puis oublier cependant que j'ai vu, il y a quelques jours, le chef du gouvernement bavarois et que je l'ai entendu prononcer, de sa voix âpre et rugueuse de philologue coléreux, les seules paroles qui pussent, au cours de cette Conférence de Berne, nous laisser quelque espoir dans la sincérité et le repentir de nos ennemis. Quelques jours avant d'être assassiné, Kurt Eisner prononçait des formules d'expiation, presque mystiques à force de franchise, que l'histoire conservera sans doute.

Discours caractéristique non pas seulement d'un homme, mais d'une race. Nulle grâce, à vrai dire, ni même nulle bonne grâce dans cet agenouillement de la dernière heure. Avec sa tête barbue de *doktor*, avec son âpre éloquence de professeur de mathématiques en chaire, le Bavarois nous avouait la faute initiale de l'Allemagne et ses crimes ultérieurs sans presque rien qui pût donner à cette palinodie, d'ailleurs apparemment sincère, quelque noblesse, quelque grandeur, ni même un accent réellement pitoyable. Il démontrait le crime des siens avec une sorte de rigueur farouche et de fureur hargneuse, comme un vieux magister eût développé un théorème devant des élèves indociles et distraits. C'était l'Allemand, quand même et malgré tout, brutal, obstiné et querelleur, même lorsqu'on dit comme lui ou qu'il dit comme vous.

Et si étrange était l'impression faite sur nous autres Français par cette attitude, que nos socialistes paraissaient plus gênés par ces paroles que les compatriotes d'Eisner eux-mêmes.

L'histoire seule, je le répète, saura peut-être leur donner leur sens exact et reconnaître leur valeur morale.....

Coïncidence puissamment ironique : pendant cette même Conférence de Berne, *j'ai vu applaudir avec un enthousiasme délirant, par Kurt Eisner* comme par tout le reste de la salle — vieillards, hommes, adolescents et jeunes filles, — *et pour cela seul ou pour cela surtout qu'il était un meurtrier, l'homme qui vient,* le jour même de l'assassinat du président bavarois, *d'être proclamé président de la République austro-allemande,* Frédéric Adler.....

Frédéric Adler, l'assassin du comte Sturgkh, quel souvenir encore que de l'avoir vu entouré, acclamé pour cette performance purement brutale, dans cette salle même où l'on se piquait d'agiter des mots, des principes et, comme disent les philosophes, des « idées-forces » !.....

Physiquement, un grand diable, sec et légèrement courbé comme un échalas, un lorgnon de myope à cheval sur un nez aigu et fureteur, portant beau malgré son air cependant maladif, grâce à une chevelure en flamme de punch qui lui donne, à quelque distance, une parfaite ressemblance avec notre dramaturge si galamment féroce, Georges de Porto-Riche.

Au reste, dans la coulisse, je veux dire dans le restaurant du *Volkshaus*, attenant à la salle des séances, ce ténor de l'assassinat avait l'air si las, il semblait si bien porter, malgré tout, sur sa nuque, le poids de ce geste inhumain — ou trop humain !..... Je le vois encore avaler son potage les coudes largement étalés sur la table, le nez presque dans son assiette, lappant plutôt que mangeant, avec cette gloutonnerie funèbre qu'on attribue à certains condamnés à mort, la veille de leur exécution.....

GEORGES ROZET.

L'Étatisme pris sur le fait

A PROPOS DU PAPIER DES JOURNAUX

Obligation de le payer aux fabricants français 147 francs les 100 kilos et interdiction de l'acheter aux Américains qui l'offrent pour 72 francs.

De l'*Avenir* (19 févr. 1919), sous le titre « A propos de papier » :

Aurons-nous bientôt du papier ? Oui, nous aurons bientôt un tout petit peu de papier. A partir du 15 mars, probablement, les journaux auront le droit de paraître chaque matin sur quatre pages. Pourquoi pas sur six ou huit pages comme avant la guerre ? Pourquoi pas sur seize pages, comme le *Times*, ou sur vingt-quatre comme le *Berliner Tageblatt* ? Pourquoi, enfin, un directeur de journal a-t-il perdu la liberté d'acheter du papier où il lui plaît et d'en user comme bon lui semble ?

Avant-hier, j'aurais été assez embarrassé pour répondre à ces questions. Je me serais contenté de gémir ou de protester, suivant l'humeur où je me serais trouvé. Mais, hier, on a bien voulu m'instruire. L'Office national de la presse (comme on dit) avait convoqué

les représentants de 926 journaux pour leur donner des explications. Ce furent de longues explications, qui durèrent de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures. Rien n'est simple, comme je l'ai bien vu. Je vais pourtant essayer de réduire le problème à quelques données précises.

Voici : On ne veut pas nous donner de papier parce que le papier est présentement trop cher. Les journaux riches pourraient l'acheter, parce qu'ils combleraient le déficit avec une publicité normale. Mais les journaux pauvres, et notamment un grand nombre de journaux de province, seraient exposés à périr.

Vous me direz que les journaux pauvres pourraient se contenter de deux pages, pendant que les journaux riches emploieraient à leur gré six ou huit pages. Que cela n'a rien de particulièrement choquant. Qu'au surplus un journal riche se distingue facilement d'un journal pauvre, même s'il n'a pas plus de papier que lui. Il s'en distingue — ou du moins pourrait s'en distinguer — par le choix des articles, par des dépêches coûteuses, par cent attraits dispendieux que le lecteur a le droit de préférer. On n'établit pas l'égalité entre les journaux en les réduisant tous à une insuffisante portion de papier. Pas plus qu'on n'établirait l'égalité entre les épiceries en réduisant l'étendue de la boutique.

Cependant, j'ai entendu hier plusieurs orateurs, qui tous n'ont cessé de louer la solidarité avec la plus séduisante chaleur. Les journaux doivent prouver leur solidarité en se passant de papier. Telle était leur thèse généreuse. Si cependant quelque journal trouvait cette solidarité trop pesante, aurait-il le droit de la répudier ? Nullement. Mais comment la lui imposera-t-on ? On lui enverra le gendarme. La solidarité ou la geôle ! L'amour ou la mort ! C'est ainsi que l'autre jour — nous l'avons raconté déjà, — on a vu chez le ministre de l'Intérieur les délégués de l'Office national. Ils allaient solennellement lui demander de suspendre la publication de l'*Ouest-Eclair*. Pourquoi ? Parce que l'*Ouest-Eclair* s'était permis de paraître sur six pages et avait ainsi manqué à la solidarité. Jadis, quand des délégués de la presse se rendaient chez le ministre, c'était pour demander des libertés. Aujourd'hui, c'est pour réclamer des chaînes.

— De tels procédés sont odieux ! osa dire, hier, quelqu'un dans l'assemblée.

Mais le mot souleva une vive réprobation. Et M. Renaudel, qui présidait, n'hésita point à affirmer, sur le ton le plus convaincu, que la parole de M. Gustave Téry avait certainement dépassé la pensée de M. Gustave Téry. Ce que je ne crois point.

Néanmoins, examinons un instant la thèse de nos adversaires, je veux dire de nos « représentants ». Ils soutiennent que le papier est trop cher. Quel est donc le prix du papier ?

Le papier américain rendu sur wagon, en France, coûte 72 francs les 100 kilos. Avant la guerre, le papier journal coûtait 30 francs environ ; la moitié, même un peu moins. Mais, avant la guerre, les journaux ne se vendaient que cinq centimes. Il semble donc possible de revenir à la situation normale. Et, en tout cas, il est incroyable que les journaux ne puissent vivre à peu près comme avant la guerre.

Mais, ici, le problème se complique et atteint une portée générale. Il est bien vrai que les journaux à deux sous pourraient vivre en employant du papier à 72 francs. Seulement, on leur défend d'acheter ce papier-là.

Pourquoi ? Parce que, nous dit-on, il faut protéger l'industrie nationale. Or, les papeteries françaises ne peuvent vendre le papier à 72 francs comme les papeteries américaines. Elles l'ont vendu jusqu'à 216 francs, puis 170 francs, puis 162 francs, puis 157 francs, puis 155 francs, et, en novembre dernier, 147 fr. 25. Voudriez-vous, mauvais patriotes, acheter du papier en Amérique à 72 francs, quand les papeteries françaises vous le cèdent à 147 fr. 25 ? M. Marius Richard, délégué de la Provence à l'Office national, a prononcé sur ce thème le plus émouvant discours. Il nous a montré les usines françaises fermées, des milliers d'ouvriers papetiers réduits à la misère, toute une industrie condamnée et la prospérité nationale menacée. J'en frémissais et j'avais les larmes aux yeux, quand un papetier, s'étant levé au fond de la salle, me consola en assurant que ses confrères et lui ne tenaient pas spécialement à fabriquer du papier journal, qu'ils y consentaient pour nous obliger, et qu'ils fabriqueraient volontiers et aisément d'autre papier.

De même, un indiscret s'étonna que nous ne pussions acheter du papier en Scandinavie qu'à des prix fort élevés, tandis que les Allemands s'y fournissaient à des prix raisonnables.

— Vous vous trompez, lui dit-on, les Allemands payent le papier très cher.

Heureusement, un journaliste de Mulhouse était là. Il affirma que le prix du papier en Allemagne était de 71 francs environ les 100 kilos. Il profita même de l'occasion pour nous apprendre que, depuis que l'Alsace est redevenue française, elle manque de papier. Elle s'en procure en Suisse — on sait ce que cela veut dire.

Donc, en Amérique, du papier à 72 francs. En Angleterre, du papier à 72 francs. En Allemagne, du papier à 71 francs. En Scandinavie, du papier à 71 francs. Mais défense de l'acheter. Il nous faut protéger l'industrie nationale, il nous faut acheter du papier à 147 francs ou à 137 francs, et, par un système habile, on va nous en vendre à 100 francs. Voici comment l'Office s'y prendra. Il achètera du papier en Amérique et du papier en France. Il mêlera les deux stocks et les vendra à un prix moyen — 100 francs « l'un dans l'autre ». Cette opération a un joli nom. Elle s'appelle péréquation.

Je vois bien ce que les papetiers y gagneront, mais je vois aussi ce que les journaux y perdront. Or, si la papeterie française est une industrie nationale, est-ce que la presse française n'est pas aussi une industrie nationale ? De quel droit appauvrit-on l'une pour enrichir l'autre ?

Depuis le commencement de la guerre, les journaux ont sacrifié 25 millions au plaisir d'acheter du papier en France. Ils vont continuer. On le leur ordonne. S'ils s'y refusent, le gendarme !

On ose le demander : est-ce un bon moyen de protéger l'industrie nationale que d'organiser la vie chère ? Est-ce un bon moyen de développer la papeterie française que de supprimer ses concurrents ? A mon humble avis, c'est seulement lui enlever tout esprit d'initiative, toute idée de perfectionnement. On nous a appris, hier, que justement la plupart des papeteries françaises emploient un matériel démodé et des procédés retardataires. C'est une des causes de leur impuissance. Croit-on qu'elles vont faire des dépenses, grandir, progresser, quand nous leur assurons dans l'inertie la fortune ? Du patriotisme, cela ? C'est du faux patriotisme. Le vrai nous porte à souhaiter que l'industrie française domine sur le marché mondial, qu'elle rivalise avec les industries étrangères, qu'elle marche la première dans le progrès, l'invention et l'initiative. Mais on trouve plus simple d'enchaîner les acheteurs pour les conduire au marché. Si ce système absurde et nuisible ne s'appliquait qu'au papier, sans doute n'en aurais-je point parlé. Mais il domine toute notre politique économique. Et nous en mourrons, si l'on n'y prend garde.

LOUIS LATZARUS.

Les Mandements de Carême en Angleterre

Le *Tablet* de Londres (8 mars 1919) emprunte aux Lettres pastorales qui lui sont parvenues des diocèses de l'Angleterre proprement dite (11 sur 16), ces renseignements sur les ordonnances épiscopales portant modification des règles ordinaires du jeûne et de l'abstinence :

WESTMINSTER. — Nous dispensons, jusqu'à nouvel ordre, les fidèles de notre archidiocèse de la loi du jeûne. La loi de l'abstinence devra être observée le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint ; nous exhortons vivement les fidèles, sans leur en imposer l'obligation, à faire tous leurs efforts pour s'abstenir de viande chaque vendredi.

BIRMINGHAM. — Nous déclarons que, pendant le prochain Carême, les fidèles seront absolument dispensés du jeûne et ne seront tenus à l'abstinence que tous les vendredis et le mercredi des Cendres.

LIVERPOOL. — Pour le Carême prochain, la loi du jeûne oblige comme précédemment. Quant à la loi d'abstinence, en vertu d'un privilège spécial du Saint-Siège pour le temps de guerre, les fidèles de ce diocèse en sont dispensés — jusqu'à la signature officielle et définitive de la paix par les alliés, — exception faite de tous les vendredis et du mercredi des Cendres.

CLIFTON. — Nos ordonnances sur le jeûne et l'abstinence pendant la guerre sont maintenues jusqu'à nouvel ordre. Le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint, il n'y a de dispense d'aucune sorte.

HEXHAM et NEWCASTLE. — Dans ce diocèse, tous les fidèles sont dispensés du jeûne jusqu'à nouvel avis. Il en est de même pour l'abstinence, le mercredi des Cendres et tous les vendredis de l'année exceptés. Le clergé expliquera aux fidèles que les temps extraordinaires que nous traversons dispensent bien des personnes de l'abstinence, même le vendredi.

MIDDLESBOROUGH. — Cette année encore, les lois du jeûne et de l'abstinence pendant le Carême sont suspendues, sauf le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint.

NORTHAMPTON. — La loi de l'abstinence oblige tous les vendredis de l'année et le mercredi des Cendres. Pour tous les autres jours, nous maintenons notre dispense du jeûne et de l'abstinence.

NOTTINGHAM. — Dispense générale du jeûne quadragésimal. L'unique restriction alimentaire imposée est l'abstinence du vendredi (avec récitation quotidienne du *Pater*, de l'*Ave* et du *Credo*).

PLYMOUTH. — Nous comptons sur la rigoureuse observance du mercredi des Cendres et du Vendredi-Saint.

SALFORD. — Ce mandement dispense, durant le Carême, du jeûne tous les jours, sauf le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint ; quant à la loi d'abstinence, elle oblige le mercredi des Cendres et tous les vendredis.

SOUTHWARK. — Nous estimons sage de dispenser encore, durant ce Carême, de tout jeûne ; nous dispensons également de l'abstinence, le mercredi des Cendres et tous les vendredis exceptés (1).

VIEILLES ACTUALITÉS

Celui qu'on repousse

Plus on est insignifiant, plus on se case facilement.

Celui qui porte une valeur humaine a plus de peine à se caser.

Celui qui porte une chose étonnante et voisine de Dieu, plus de peine encore.

Celui qui porte Dieu ne trouve pas de place. Il semble qu'on devine qu'il lui en faudrait une trop grande, et, si petit qu'il se fasse, il ne désarme pas l'instinct de ceux qui le repoussent.

ERNEST HELLO,
dans *Physionomie des Saints.*

Au sujet de ce texte de saint Luc, dans l'Evangile de la première Messe de Noël : « *Non erat eis locus in diversorio.* Il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. »

(Citation pour ceux qui s'étonnent de ne pas voir le Pape au Congrès de la Paix.)

(1) Traduit de l'anglais par la *D. C.*

Les idées et informations religieuses dans la presse quotidienne de Paris

FÉVRIER 1919

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Les ancêtres du pacifisme et de la Société des Nations

« M. Wilson est certainement un idéaliste, écrit le *Cri de Paris* cité par le *Petit Bleu* (18. 2. 19) ; mais il y a des idéalistes qui sont en même temps de remarquables réalistes, témoin sainte Thérèse et saint Ignace de Loyola » ; le président est aussi « un habile homme ; c'est un chef de parti, car il n'oublie pas son parti, et c'est un chef d'Etat », ainsi s'exprimait récemment Mgr BAUDRILLART à la Société des Conférences (*Action Française*, 22. 2. 19) :

S'il est allé voir le Pape, c'est que près du tiers des électeurs américains sont catholiques, et s'il semble disposé à quelque indulgence pour l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, c'est que les immigrants de ces pays forment un quart de la population des Etats-Unis (*Petit Bleu*, 18. 2. 19).

N'oublions pas que les élections présidentielles ont lieu en novembre 1920. (*Petit Bleu*, 18. 2. 19.)

Le *Rappel* (5. 2. 19), convaincu, comme le sont tous les hommes de bon sens, que « la Société des nations ne vaudra que par son pouvoir de sanction », reconnaît que M. Wilson, qui a prononcé à la Chambre française « un admirable Sermon sur la montagne »,

n'a pas seulement l'esprit évangélique. A l'égal de nos constituants, il est tout imprégné de « l'amour du genre humain ».

Il est remarquable que l'idée et le vocabulaire de la Révolution française nous reviennent d'Amérique sous les espèces du président Wilson.

Idée et vocabulaire qui remontent plus haut, jusqu'à la Réforme. C'est le *Journal des Débats* (24. 2. 19) qui le remarque : tandis que Luther n'a créé qu'un protestantisme allemand, orgueilleux, brutal, asservi à la puissance séculière, justifiant l'oppression et les massacres s'ils sont commandés par le pouvoir légitime, Calvin, en dépit de son pessimisme, de son intolérance et de son despotisme insupportables, prétendait reconstruire une chrétienté universelle.

De Genève, la Jérusalem nouvelle, son Eglise et les sectes dissidentes jaillies de la même source rayonneront sur l'Ecosse, avec John Knox, sur l'Angleterre, la Nord-Amérique. La Révolution d'Angleterre, Cromwell et ses puritains, la fondation des Etats-Unis, les *Bills of rights*, la Déclaration des Droits de l'homme, qui implique le droit des nations, ne forment-ils pas, comme le veut M. E. Doumergue, les anneaux splendides d'une chaîne infrangible ? Le président Wilson, d'une famille de pasteurs presbytériens, sorti de cette Université de Princeton, foyer ardent de calvinisme, n'est-il pas lui-même arrière-petit-fils de Calvin ?

Le président Wilson a d'ailleurs d'autres ancêtres et précurseurs, notamment l'abbé de Saint-Pierre, qui écrivait en 1713 son « Projet de paix perpétuelle », et la quiétiste Mme Guyon :

L'abbé de Saint-Pierre, lui, est le théoricien, le grand docteur de la paix perpétuelle. Sa réputation générale, c'est d'être un utopiste, un rêveur — ce qui est vrai surtout pour l'époque où il écrivait ; — mais, bien qu'il ait été fort maltraité de son vivant, c'était aussi assurément un homme de bien. En effet, il faut être soi-même d'une honnêteté parfaite et qui ne voit malice en rien pour croire, comme il le dit sans cesse dans ses ouvrages, que tous les hommes sont honnêtes, bons et désintéressés ! (*Radical*, 24. 2. 19.)

Pour M. JULIEN BENDA, du *Figaro* (26. 2. 19), comme pour l'érudit M. ERNEST SEILLÈRE (1),

le dogme de la bonté native prend sa source dans le quiétisme de Mme Guyon, dans cette hérésie chrétienne qui veut qu'en se donnant passivement à Dieu l'homme puisse effacer sa tache originelle et participer des perfections divines. C'est cette doctrine qui s'est transformée chez l'ami de Mme Guyon, chez l'auteur du *Télémaque* et de la constitution de Salente, en cette croyance que l'homme naît bon, généreux, doué de toutes les vertus de la sociabilité. Croyance qu'à son tour Fénelon passe à Rousseau, lecteur passionné du *Télémaque* dans sa jeunesse, lequel l'inocule à son siècle et au nôtre (en particulier à Tolstoï, dont on sait le culte pour l'écrivain genevois).

M. BENDA voit le germe de cette erreur dans la peur de l'effort (inutile, puisque nous sommes parfaits), la volonté de paresse

qui inspire maint autre dogme démocratique : par exemple, celui du « matérialisme historique », ou encore de l' « évolutionnisme », selon lesquels le bonheur de l'humanité doit arriver automatiquement par le développement du machinisme ou par l'évolution mécanique des générations, sans que notre volonté ait rien à faire pour cela.

La thèse contraire de notre méchanceté incurable est tout autant une « invite à la paresse ».

A ces deux écoles d'inertie, conclut le *Figaro*, le bon sens, conforme en cela au dogme chrétien, répond que nous sommes mauvais, mais perfectibles ; que nous ne sommes ni ange ni bête ; que nous devons

(1) Voir ses livres : *Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines ;* et aussi : *Mme Guyon et Fénelon, précurseurs de J.-J. Rousseau.*

travailler à réduire en nous l'instinct de guerre, non sans nous rappeler qu'il existe toujours, particulièrement chez certaines races, et en tenir compte. Disons vite que c'est bien de cette sagesse que semble s'être inspiré le pacte des nations.

M. Benda en est-il bien sûr ?

L'indépendance et le rôle du Saint-Siège

Les nouvelles tendancieuses, généralement démenties, mais sans cesse renaissantes, relatives à des pourparlers sur ce sujet soit à la Conférence de la paix, soit en Italie, témoignent combien la question s'impose à tous les esprits. La *Ligue apostolique*, dont le siège est à Lyon, a adressé en faveur de l'indépendance pontificale et de la participation du Pape au Congrès de la paix, à tous les chefs d'Etat et ministres alliés et neutres, une lettre (1) à laquelle adhérait l'*Œuvre de Saint-Luc*, dans une réunion présidée par M. François Veuillot (*Action Française*, 9. 2. 19).

L'*Osservatore Romano* (22. 2. 19), à la suite d'une séance du Conseil municipal de Rome, publie l'importante note que voici :

La situation créée au Saint-Siège par les événements de 1870 n'est pas celle qui lui convient, c'est-à-dire celle qui garantisse à sa mission divine et universelle la liberté et l'indépendance qui soient non seulement réelles, mais aussi évidentes pour tous les peuples de la terre ; quiconque se glorifie d'être catholique ne doit pas oublier cela. (*Libre Parole*, 23. 2. 19.)

En attendant que l'extension de la *D. C.* nous permette de signaler régulièrement non pas seulement *ce que dit* la presse de Paris, mais aussi (chose parfois plus importante) *ce qu'elle ne dit pas*, notons au passage, dans l'*Universo* de Madrid (20. 2. 19), l'appel adressé au président du Conseil des ministres par le Comité central de l'Union des Femmes espagnoles (Présidente générale : Mme la marquise de Unza del Valle), en faveur de l'admission d'un représentant du Pape au Congrès de la paix et dans la Société des nations.

Le Pontife romain « est tout à la fois le seul souverain qui compte des sujets au sein de toutes les nations du monde et qui ne représente point d'intérêt humain ».

« Il est aussi l'interprète le plus autorisé du droit naturel, puisque la loi dont il est le ministre est la loi même de l'humanité. Personne ne saurait parler avec plus d'autorité à la conscience des hommes, et c'est dans la conscience que le droit public international doit puiser sa principale force, sous peine d'être impuissant à faire respecter la justice dans les rapports entre les nations. Le caractère spirituel de son autorité fondée sur la justice est une garantie absolue qu'aucun motif intéressé n'inspirera ses actes, et que tous ses efforts tendront à instaurer cette paix solide et durable si ardemment désirée. »

(1) Voir *D. C.*, 1919, p. 26.

Quelques jours auparavant, une requête analogue avait été présentée au président du Conseil (*El Universo*, 11. 2. 19) par l'Association nationale des pères et des chefs de famille ; ceux-ci demandent, « à titre d'Espagnols et de catholiques, que le gouvernement de Sa Majesté fasse tous ses efforts en vue d'assurer au Souverain Pontife, au prochain Congrès de la paix, la représentation qui lui revient de droit ».

Dépositaire ici-bas de la doctrine du divin Maître — dit la requête, — le Pape constitue le plus solide rempart contre tout enseignement susceptible de perdre l'âme de nos frères.

Le Pontife romain est un souverain qui, sans posséder en fait de vastes territoires où exercer sa domination, étend sa puissance d'une extrémité du monde à l'autre. Devant ses ordres, des millions d'hommes de toutes les latitudes et de toutes les conditions s'inclinent avec respect ; son auguste personne inspire le même amour filial aux têtes couronnées et aux humbles qui mendient un morceau de pain au nom du Dieu des miséricordes.

Le Pape est le magistrat suprême qui fixe, en dernier ressort, pour l'univers catholique, les directions juridiques et morales et les règles précises qui obligent la conscience humaine. Sa puissance purement spirituelle et d'ordre purement surnaturel est une garantie souveraine que le bien de l'humanité est son désir constant et unique, comme son unique et ferme aspiration est la paix des hommes sur cette terre, prélude d'une autre paix sans limites ni dans le temps ni dans l'espace (1).

Dans deux remarquables articles de la *Libre Parole*, que nous regrettons de ne pouvoir citer

(1) Voici un autre exemple, très caractéristique, des informations que la presse et les agences taisent systématiquement.

Le 27 janvier dernier, la *Gazette du Canada* — le *Journal Officiel* — a publié cette proclamation de S. Exc. le Gouverneur Général (protestant) :

« Attendu qu'il nous semble qu'un jour d'intercession pour la Conférence de la paix devrait être choisi.

« A ces causes, nous avons jugé à propos, par et avec l'avis de notre conseil privé pour le Canada, de désigner et choisir le seizième jour de février prochain par tout le Dominion du Canada comme un jour d'humble prière et d'intercession au Tout-Puissant afin que ses bénédictions se répandent sur la Conférence de la paix et que, sous sa direction et son égide, ses délibérations et conclusions se traduisent par l'établissement d'une paix universelle sur des bases justes et permanentes, et nous invitons tous nos féaux sujets par tout le Canada à observer ledit jour qui est solennellement choisi et consacré à cette fin. »

Le cardinal Bégin a reproduit ce document dans sa *Semaine religieuse* et l'a fait suivre de cet appel :

« Pour entrer dans ces vues et répondre à une demande de si haute et chrétienne inspiration, S. Em. le cardinal ordonne que le dimanche 16 février, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le *Veni Creator* soit chanté ou récité avant la Grand'Messe ou la Messe principale, et que, au cours de l'office de l'après-midi, on récite le chapelet de la Sainte Vierge afin d'appeler les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Mère du Bon-Conseil sur les délibérations du Congrès de la paix. »

(5 et 23. 2. 19), M. OSCAR HAVARD expose très opportunément le rôle prédominant joué par le Pape Eugène IV et son légat le cardinal Albergati dans le traité d'Arras (1435), qui amena la fin de la terrible guerre de Cent Ans. Il reproduit aussi fort à propos cette déclaration du fondateur du Positivisme, AUGUSTE COMTE :

« Dans la société des hommes, la suprématie n'appartient ni à la force ni à la raison, mais à la morale. » Et quel est l'interprète autorisé de cette loi morale devant laquelle doivent fléchir tous les hommes ? « Le Pape », répond le même philosophe.

La France rhénane

Les événements qui se déroulent en Allemagne, les intrigues et les manœuvres de plus en plus actives des socialistes (*Temps*, 24. 2. 19), des fonctionnaires et des politiciens, en vue du maintien coûte que coûte, et de l'accroissement de l'unité allemande, font éclater aux yeux des moins clairvoyants et des plus timides l'évidence de cette vérité : tant que les divers Etats allemands, les *Allemagnes*, comme on disait autrefois, ne seront pas libérés de l'hégémonie et de la centralisation prussiennes, et que la rive gauche du Rhin ne sera pas soustraite à leur emprise, il n'y aura pas de paix juste ni durable ; les alliés auront gaspillé les fruits de la victoire, trahi nos morts et préparé la guerre future de revanche germanique.

C'est donc bien l'intérêt et la volonté du peuple français qu'exprimait le très important *Congrès national* des 27-28 février et 1er mars, où étaient représentées cent dix Fédérations, Ligues et Associations, dont plusieurs catholiques, groupant plus de dix millions d'adhérents (*Matin*, 15. 2. 19). Puissent M. Clemenceau et nos négociateurs tenir ferme et faire prévaloir contre les chimères et les intrigues la voix même de la France !

De son côté, M. MAURICE BARRÈS met en lumière avec insistance les faits et les témoignages qui démontrent les sympathies ataviques ouvertes ou cachées, les antipathies et les intérêts communs, les affinités secrètes qui rapprochent de nous, en dépit de leurs meneurs, les populations rhénanes qui n'osent pas encore secouer le joug de la discipline impérialiste.

Les traitements de faveur, les attentions parfois touchantes dont fut l'objet, dans le Palatinat, le caporal prisonnier PIERRE BARRIÈRE, aujourd'hui professeur au lycée de Bayonne, dont le récit est confirmé par ses camarades de captivité de Kaiserlautern, Spire, Deux-Ponts et Gemersheim, prouvent combien il serait facile de faire revivre là-bas l'amour pour la France qui y était de tradition. Le seul obstacle était la mauvaise réputation que nous y avaient créée nos lamentables anticléricaux ; mais, peu à peu, l'attitude de nos troupes d'occupation dissipe ces préventions :

La littérature et la politique d'avant-guerre ont causé le plus grand préjudice à l'idée française dans le Palatinat. Dans cette population très attachée à ses traditions de famille et de culte, chaque jour on nous disait : « En France, vous n'avez ni famille, ni morale, ni religion. » Et l'on nous citait telle affaire retentissante. Nous passions pour un peuple perdu, corrompu jusqu'à la moelle, et qu'il fallait régénérer. On nous plaignait sincèrement, déplorant notre décadence. De là l'idée d'une croisade nécessaire contre la corruption et la révolution envahissantes. De là aussi la certitude du « Gott mit uns », répété par tous les cœurs. . . .

Au début, les gens du peuple ne s'approchaient de nous qu'avec une certaine crainte, comme d'êtres dangereux ; on venait voir comment pouvaient bien être faits des Français. Aussi, lorsque, par nos lettres et nos conversations, ils connurent la famille française, lorsqu'ils s'aperçurent que nos mœurs étaient paisibles, que nous n'avions rien d'incendiaire, lorsqu'ils virent la plupart d'entre nous suivre régulièrement les offices religieux, ce fut un ébahissement, une véritable découverte, même pour ceux qui avaient vécu en France.

Et M. Barrière conclut « à la possibilité, à la facilité même d'une pénétration de la culture française » dans « le Palatinat, qui n'est pas l'Allemagne », « à condition, bien entendu, de ne heurter ni les mœurs, ni les traditions, ni surtout la religion des habitants ». (*Echo de Paris*, 17 et 28. 2. 19.) (1)

La grande idée de l'Hellénisme

La victoire a revivifié ce qui est la « grande idée de l'hellénisme » depuis le 11 juin 1453 : la reprise de Constantinople, où la masse des Grecs voient la réalisation de leur rêve, des vieilles prophéties et des légendes toujours vivantes au cœur du peuple. Le *Temps* (19. 2. 19) rappelle les plus connues : le mur de Sainte-Sophie, qui s'ouvrira le jour de la libération pour laisser passer l'officiant dont la Messe fut interrompue, il y a 466 ans, par l'invasion des Turcs ; la sainte Table, sauvée par un navire franc qui naufragea dans le Pont-Euxin, et que les courants sous-marins ramèneront sur la plage au temps où les Grecs réoccuperont « la Ville » ; la Messe secrète de Pâques, célébrée tous les ans dans l'un des chœurs de Sainte-Sophie par des prêtres trépassés ; l'empereur Constantin Paléologue, métamorphosé en statue et caché dans une grotte proche de la Porte d'Or, d'où il sortira vivant quand l'hellénisme rentrera dans Byzance (2).

En attendant, le général Franchet d'Esperey, commandant des troupes alliées d'Orient, est reçu par le patriarcat œcuménique de Constantinople (Phanar) au son des cloches, avec des honneurs inusités depuis 1453, et selon l'antique coutume de l'Empire byzantin. (*Petit Parisien*, 27. 2. 19.)

Le *Temps* (15. 2. 19), sous la signature du protestant M. RENÉ PUAUX, signale quelques indices, très vagues, il est vrai, de tendances du Phanar, « libéré de l'obédience turque », vers Rome

(1) Cf. *D. C.*, 1919, p. 92.
(2) Cf. *D. C.*, 1919, pp. 125-126 : « A qui doit revenir Sainte-Sophie ? »

ou vers l'Eglise anglicane. « Les questions religieuses, ajoute-t-il, continueront à jouer dans le Levant un rôle considérable, car elles sont étroitement liées aux questions d'influence politique et de propagande nationaliste. » Puissent nos gouvernements ne pas l'oublier et ne pas demeurer isolés de Celui qui détient la clé de tous ces problèmes !

LES CATHOLIQUES A L'ÉTRANGER

A la Conférence de la Paix

Les catholiques italiens sont représentés dans la Commission internationale des contrats du travail auprès de la Conférence de la paix par M. Longinotti; député de la province de Brescia, désigné officiellement comme délégué de l'Italie par le ministre Cinfelli ; ce député est l'âme des organisations professionnelles suscitées par les catholiques dans cette contrée et de la *Confédération italienne des travailleurs*, qui, dans un esprit chrétien, grandit parallèlement à la Confédération générale des travailleurs, qui est socialiste. (*Croix*, 9. 2. 19.) Pourquoi les catholiques français n'ont-ils pas aussi leur délégué ?

Les Carlistes germanophiles flétris par leur chef

Un manifeste du prétendant carliste don Jaime de Bourbon, paru dans le *Correo Espanol*, vient de porter un coup décisif aux germanophiles de son parti : profitant de ce qu'il était retenu en Autriche par les autorités, ils avaient pu tromper un grand nombre de leurs amis et, avec eux, d'autres catholiques. L'état-major du parti, furieux, a beau menacer de « déposer » le prince, les principes légitimistes s'y opposent et la flétrissure reste. Voici le principal passage du manifeste :

Pour entraîner en ce sens nos nobles et si respectables masses, écrit-il — et c'est ceci qui me peine le plus profondément, — on a peint mes sentiments sous des couleurs qui ne sont qu'imposture, essayant de faire croire, contre toute vérité, à mes sympathies prussiennes, alléguant une prétendue intimité avec le kaiser, que je ne vis jamais et de qui je n'ai reçu que des manques d'égard et des offenses, falsifiant les nouvelles et allant jusqu'à reproduire des documents aussi odieux que ridicules.

Contre cette campagne de mensonges et de falsifications sous laquelle aujourd'hui je me vois comme enterré, je proteste de toutes mes forces. (*Libre Parole*, 24. 2. 19.)

Ainsi s'écroulent peu à peu les intrigues allemandes en Espagne, qui ont réussi trop longtemps à troubler et à voiler le « courant de sympathie de votre chevaleresque nation pour notre cause », écrivait S. Em. le cardinal Mercier dans une lettre de remerciements au chapelain d'honneur du palais royal, Juan Zaragueta, qui lui adressait l'hommage de son admiration. (*Journ. des Débats*, 19. 2. 19.)

La France et les catholiques de Chine

La victoire de la France est d'ailleurs célébrée jusqu'en Chine par les chrétiens, qui atteignaient fin 1918 le chiffre de 1 954 499, soit une augmentation de plus de 400 000 durant les quatre années de guerre. (*Croix*, 19. 2. 19.) Réception officielle de l'Evêque et des cinq Jésuites français chez le sous-préfet païen, avec escorte des troupes et des écoles ; compliments, chants, musique, collation ; procession avec pétards et musique, à laquelle assistaient les autorités, dont l'arrivée fut saluée de vingt et un coups de canon ; église illuminée, ornée de drapeaux français, belges et chinois ; *Te Deum*, prières pour le sous-préfet et pour le président de la République chinoise ; banquet avec chants et toasts, notamment par un des personnages officiels, « à la gloire de la noble et victorieuse France ». Ainsi fut célébré dans la ville de Sienhsien (Tché-li Sud-Est) le triomphe de la France. C'est un témoin, le R. P. Desreumaux, qui le relate. (*Croix*, 3. 2. 19.)

L'Idéalisme américain

Il a sa source non seulement dans le principe de liberté et celui de justice, comme le prétend M. Georges Rodrigues dans son livre *le Peuple de l'action*, mais surtout dans la religion : c'est M. J. Mark Baldwin, l'écrivain américain bien connu, correspondant de l'Institut de France, qui le constate dans l'Introduction de ce même ouvrage, en remémorant l'adage courant aux Etats-Unis : « Sans religion, pas de moralité ; *Morality without religion is vain* » (*Libre Parole*, 2. 2. 19), adage qu'oublient trop chez nous les législateurs qui prétendent, sans religion, résoudre les problèmes moraux et sociaux.

Progrès de la littérature religieuse aux États-Unis

Aussi, la guerre a-t-elle déterminé un mouvement intense, chez les grands écrivains et les lecteurs américains, vers la littérature nettement religieuse : dévotion, doctrine, histoire. Ce sont les éditeurs eux-mêmes, principalement les éditeurs catholiques, qui signalent une extension très grande de leur vente. « Les hommes qui se sont trouvés en face du chagrin et du sacrifice ont eu leurs idées changées en ce qui concerne la vie. Ils ont enfin compris que l'homme ne vit pas seulement de pain : leurs pensées se sont tournées vers Dieu. » (*Le Pilote* — Semaine religieuse — *de Boston*, 23 nov. 1918 ; *Croix*, 12. 2. 19.) Mouvement analogue à celui qui se produisit chez nous au début de la guerre, et qui, bien que ralenti par la longue attente de la victoire, finira quand même, espérons-le, par porter ses fruits.

Les Chevaliers de Colomb

Les soldats américains Chevaliers de Colomb continuent à se montrer fidèles à ce noble idéal en célébrant l'anniversaire de Washington par une Messe avec chants à l'église catholique anglaise de l'avenue Hoche, après laquelle, musique en tête, ils portèrent des couronnes à la statue de Lafayette, aux accents de la *Marseillaise* et de la *Bannière étoilée*. (*Libre Parole*, 23. 2. 19.)

Les « variations » d'Erzberger

L'*Homme Libre* (18. 2. 19) relève les variations de cet homme politique considérable, l'un des plus en vue du Centre allemand, rapporteur, depuis plusieurs années, du budget de la guerre au Reichstag. Présidant, en août 1913, le Congrès catholique de Metz, il atteste son profond respect pour l'indépendance et la neutralité de la Belgique, donne sa parole d'honneur de catholique que, dans les délibérations confidentielles entre les délégués de l'état-major et ceux de la Commission parlementaire de la guerre, il ne fut jamais question d'envahir la Belgique ni de menacer son territoire d'une façon quelconque.

Depuis la guerre, devenu « le chef de la propagande impériale en Suisse », il mène une campagne forcenée en faveur de l'annexion totale de la Belgique, s'affirme « le plus chaud partisan de la théorie de la cruauté, comme une nécessité de guerre humanitaire », propage dans le monde entier les mensonges qui devaient, croyait-il, justifier les forfaits allemands.

Lors de la « Résolution de paix » du Reichstag du 19 juillet 1917, il ose déclarer : « Quand nous avons envahi la Belgique, nous n'avons commis aucune injustice, car le droit de légitime défense nous commandait d'y entrer. »

Plus tard, il accepte les paix de Brest-Litovsk et de Bucarest, qui colonisaient la Russie, spoliaient la Roumanie et annexaient tous les Etats bordant la frontière Nord de l'Empire, au nom « du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Ces « variations » n'étonneront pas les Français informés qui se souviennent de l'attitude réfractaire adoptée avant la guerre par cet étrange catholique et la plupart des membres du Centre vis-à-vis des directions religieuses de Pie X (1).

LES JUIFS EN EUROPE

En Lithuanie

Complétant ce que nous disions le mois dernier (2) du rôle prépondérant des Juifs dans la transformation actuelle de l'Europe, l'*Univers Israélite* annonce avec satisfaction qu'à la suite de l'accord intervenu entre Lithuaniens et Juifs sur la représentation des deux fractions à la Taryba (Parlement de Vilna), l'avocat Simon Rosenbaum devient sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; le Dr Rachmihevicz, sous-secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie ; le Dr Vygodski, ministre d'Etat pour les affaires juives. Un banquet en l'honneur du nouvel évêque de Lithuanie a été l'occasion d'une imposante manifestation en faveur de l'égalité des droits pour toutes les nationalités de l'Etat lithuanien. (*Journ. des Débats*, 24. 2. 19.)

(1) Cf. *Chronique de la Presse*, 1911, pp. 781-783 et 793-796 : Le Centre (le Parti ; les Hommes) (abbé Emmanuel Barbier, *Critique du Libéralisme*).

(2) Voir *D. C.*, 1919, pp 92-93.

En Pologne

Les sionistes du *Conseil national israélite* de Pologne sont plus ambitieux : ils « veulent être considérés comme une nationalité, avec des droits religieux, droits de langue et, en général, de culture nationale » (*Temps*, 28. 2. 19).

Qu'ils permettent à un Français passionnément philosémite, leur répond Gustave Hervé, de les avertir qu'il n'est pas en Europe une seule nation, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni l'Allemagne, pour accepter, en ce qui les concerne, ce qu'ils demandent à la Pologne ; pas une nation n'accepterait que des étrangers accueillis dans son sein émettent la prétention de se constituer en une sorte d'Etat dans l'Etat, et réclament autre chose que le droit de se fondre dans la nation qui les a accueillis.

Et il promet pour fruit à de pareilles prétentions une terrible explosion d'antisémitisme en Europe. (*Victoire*, 28. 2. 19.)

Beaucoup plus raisonnable se montre « l'*Assemblée de tous les partis israélites de Galicie*, partisans du travail en commun avec la société polonaise », et qui a résolu « de réunir tous les partis israélites en Galicie — sauf le parti sioniste — en un seul parti démocratique qui prêtera à la nation polonaise son entière collaboration dans les questions publiques ».

Impérialisme juif

En présence du nombre prodigieux des Juifs qui, en Russie, en Allemagne, et un peu partout en Europe, ont favorisé, excité et mené les divers mouvements révolutionnaires, l'*Action Française* (2. 2. 19) se demande, avec M. Louis Maisonneuve, dans l'*Express du Midi*, si nous n'assistons pas à la reprise de la lutte inévitable « entre la civilisation européenne, fille du christianisme », et le « messianisme juif », avec son rêve de « domination universelle » et « purement laïque ».

Internationale, bolchevisme, pangermanisme impérial d'hier et démocratique d'aujourd'hui (Jean Drault, dans la *Libre Parole*, 10. 2. 19), haute banque juive allemande (Dom Besse, dans l'*Univers* cité par l'*Action Française*, 5. 2. 19), ne seraient que des instruments de cet impérialisme d'Israël, et ce serait « le rabbin Stephan Wise qui dirige occultement, mais en artiste, la Conférence de la paix ». (*Libre Parole*, 7. 2. 19.)

L'*Univers israélite* (1) observe d'ailleurs que la Conférence de la paix s'est ouverte le *samedi* 18 janvier, au jour et à l'heure où, dans les synagogues, on lisait la première partie de la section sabbatique de *Yitro* relatant la promulgation du Décalogue, qui prohibe le meurtre, le vol, le parjure et la convoitise. Cette même section rapporte l'institution conseillée par Iéthro à Moïse de magistrats chargés de régler les différends (*Exode*, XVIII), au nombre de soixante-dix, comme le Sanhédrin et comme aussi la Conférence de la paix. Le même organe découvre la concordance de plusieurs passages du discours de M. Poincaré avec divers versets du *Deuté-*

(1) Voir *Journ. des Débats*, 10. 2. 19.

ronome (XVI, 20 ; XIX, 14 ; XVIII, 4 ; XXIV, 13-14) et du *Lévitique* (XIX, 35-36).

Pendant ce temps, d'autres Juifs, dans tous les camps et dans tous les milieux, préparent, par la spéculation et la corruption, le bolchevisme précurseur de leur avènement :

Les grands brasseurs d'affaires, les manieurs d'argent, les coulissiers de la Bourse, les Juifs polis, vernis et fastueux des banques, de la presse, de la mode, des théâtres, des Loges, lesquels, sournoisement, nous imposent leur culte du veau d'or, leur plat matérialisme, leur cynisme éhonté, leur haine de l'idéal aryen, leur ricanement obscène, leur étalage de vénalité et d'impudeur, leur trépidation morbide et leur sécheresse d'esprit et d'âme. Leur grouillement infatigable dans toutes les capitales du monde est d'un sinistre augure. (*Libre Parole*, 9. 2. 19.)

Le rêve sioniste

Cette prétention à la domination universelle n'empêche pas les Juifs de poursuivre la reconstitution de leur royaume particulier, rêve du sionisme, jadis froidement accueilli, mais aujourd'hui ouvertement encouragé par les puissants d'Israël.

« Depuis longtemps, écrit l'*Echo de Paris* (28. 2. 19), deux conceptions sont en présence : faut-il créer en Palestine des *établissements juifs* ? faut-il créer en Palestine un *Etat* juif ? » Trois des délégués entendus par le Conseil des Dix, le 27 février, le Dr Weizmann (Angleterre), M. Sokolow (Amérique) et M. Svosischkin (Russie), inclinent plus ou moins vers la conception de l'Etat juif, sous le protectorat de l'Angleterre. M. André Spire (France) opine aussi pour l'Etat juif, mais non pour le protectorat anglais. M. Sylvain Lévy, professeur au Collège de France, démontre, au contraire, les difficultés d'un gouvernement autonome dans un pays pauvre où les Israélites forment à peine le cinquième de la population totale, qui n'accepterait pas volontiers leur primauté ; il n'admet pas non plus que tout Juif ait ainsi deux patries, « le pays qu'il habite et l'Etat palestinien ». Il se contente donc finalement d'un *établissement national*, tel que l'ont promis M. Balfour, le 2 nov. 1917, et M. Pichon, le 14 février 1918 (*Echo de Paris*, 28 2. 19 ; *Journal*, 28. 2. 19 ; *Avenir*, 28. 2. 19). Le *Matin* du même jour donne un résumé, par M. Sokolow lui-même, des prétentions sionistes. M. Jules Bernex proteste dans la *Presse Coloniale* (*Paris-Midi*, 27. 2. 19), contre cette conception bizarre d'un « Etat religieux juif », « de droit divin », auquel seraient donnés le tombeau du Christ, la mosquée d'Omar et tous les habitants de la Palestine, soit 400 000 musulmans, 200 000 chrétiens, contre 100 000 Juifs seulement, autochtones ou immigrés. Ce serait rouvrir l'ère des pogroms.

En somme, conclut-il, même dans l'intérêt de l'Angleterre, « on ne peut sacrifier les possesseurs légitimes d'une patrie pour donner cette patrie à une religion ». Que ne reconnaît-on alors le pouvoir temporel du Pape et ne lui rend-on les biens de l'Eglise ?

Les droits historiques de la France (1)

Le protectorat de l'Angleterre semble, d'ailleurs, devoir être mal accueilli par certains Juifs de là-bas, qui se plaignent vivement de l'occupation des Anglais, de leur mainmise sur le commerce à leur détriment, et de leur partialité en faveur des Arabes. « *Le foyer national juif* se réduit ainsi, observe amèrement le grand romancier anglais Israël Zangwill (*Jewish Chronicle*, 13. 12. 18), à une colonie de la Couronne britannique, avec prédominance numérique de l'élément arabe. » (*Populaire*, 12. 2. 19.)

Et c'est avec juste raison que le commandant Jean Mirbel, dans la *Petite République* (17. 2. 19), fait valoir nos droits historiques incontestables sur la Syrie et la Palestine, qui demeurèrent deux siècles sous la domination « franque », depuis la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon (1099) jusqu'à la chute de Saint-Jean-d'Acre (1291).

A cette domination franque, le pays dut une ère de prospérité extraordinaire. Ses ports étaient devenus d'immenses entrepôts où se rencontraient toutes les marchandises de l'Occident et de l'Orient. Les historiens arabes reconnaissent eux-mêmes que la Syrie jouissait alors d'un bien-être qu'elle n'a jamais retrouvé. Cette prospérité dura deux siècles, car la Syrie resta sous un gouvernement chrétien cent ans encore après la prise de Jérusalem par Saladin (1187).

Puis les relations continuent par le royaume de Lusignan à Chypre, les traités de François Ier et de ses successeurs, les lettres patentes de Louis XIV du 26 août 1642, l'expédition de 1860 pour protéger les Maronites massacrés par les Druses.

RELIGIONS ET BOLCHEVISME

Le caractère antireligieux du bolchevisme s'affirme de plus en plus : onze archevêques orthodoxes, dont le métropolite de Kiev (*Homme Libre*, 21. 2. 19), et nombreux prêtres ou moines fusillés, monastères pillés par les bandes de soldats rouges (*Echo de Paris*, 5. 2. 19), églises de Moscou transformées en salles de danse et en rendez-vous des prostituées (*Liberté*, 5. 2. 19), tel est le bilan du mois de janvier, qui rappelle les souvenirs de notre Terreur.

Dans leur immense détresse, l'archevêque d'Omsk et les chefs de l'Eglise orthodoxe adressent au Pape, ainsi qu'à de hauts dignitaires ecclésiastiques, sans distinction de religion (archevêques de Paris, Londres, New-York, métropolites de Belgrade, Bucarest et Athènes), un appel à la compassion et aux prières des fidèles, d'où nous détachons le passage suivant :

Ils (les bolchevistes) persécutent la religion et le clergé, dévastent les églises et les sanctuaires vénérés par le peuple russe. Les sacristies historiques et les bibliothèques patriarcales de Pétrograd et de Moscou ont été pillées. Le métropolite de Kieff, Wladimir, vingt évêques et des centaines de prêtres ont été assassinés, enterrés vivants ou mutilés.

---

(1) Cf. *D. C.*, 1919, p. 156.

A Toula et à Kharkoff, des processions religieuses rassemblant une grande affluence populaire ont été dispersées à coups de fusils. Là où règnent les bolchevistes, les églises chrétiennes sont persécutées avec plus de cruauté qu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. Les bolchevistes commettent des infamies religieuses, proclament la socialisation des femmes, professent la licence des mœurs. (*Libre Parole*, 14. 2. 19.)

Cela ne leur suffit pas : « ils envoient aux prisons, au poteau, à la torture » les survivants du vieux « parti de l'intelligence », révolutionnaire pourtant, les démocrates mystiques, les illuminés, les nihilistes, les disciples de Tourgueneff et de Tolstoï. La *France Libre* socialiste (16. 2. 19) déplore cette « haine de l'intelligence », ce « crime contre l'esprit ». Et pourtant, nos révolutionnaires n'agissaient pas autrement.

Dans la *Victoire* (12. 2. 19), M. André Lichtenberger passe en revue, à la suite de Jean Finot (le Juif Finckelhaus) dans son volume *Saints, initiés et possédés modernes*, les sectes et superstitions nouvelles qui marquent le détraquement intellectuel du peuple russe et son impuissance à réagir contre l'emprise bolchevique :

Entre les illuminés, les négateurs vêtus de blanc, les étrangleurs, les tolstoïsants, les chrétiens spirituels, les commerçants de paradis, les sauteurs, les brebis de Grégoriev, les hommes divins, les voyants par l'esprit, les mutilés à la gloire divine, les sectateurs de la grande bougie et je ne sais combien d'autres, il y a de quoi satisfaire les goûts les plus variés.

Ce détraquement explique que, « dans les églises des villages, le pope termine souvent le service divin par une prière « pour notre souverain Wladimir Lénine ». (*Petit Journal*, 24. 2. 19.)

Seul, le catholicisme peut offrir une barrière efficace au bolchevisme : c'est ainsi que Gustave Hervé lui-même reconnaît « qu'il n'a pas la moindre chance en Bavière, dans un pays agricole de petits propriétaires fortement encadrés et tenus en laisse par un clergé catholique très puissant », ni parmi les ouvriers de Westphalie, d'Essen et de la Ruhr, « en bonne partie membres de Syndicats catholiques : c'est un sûr garant qu'ils ne verseront pas dans le bolchevisme ». (*Victoire*, 24. 2. 19.)

C'est d'ailleurs ce qui se vérifie en Hollande, d'où le correspondant de la *Croix* (13. 2. 19) lui écrit :

Ce sont les catholiques en général et les Syndicats d'ouvriers catholiques en particulier qui ont empêché, au mois de novembre dernier, que les anarchistes ne tentassent une révolution. Ils ont déclaré par centaines de mille que les révolutionnaires les trouveraient armés à côté des autorités, qu'à la violence ils opposeraient la violence. Et la tentative d'une révolution ne s'est pas faite. Le projet ayant été éventé, le gouvernement avait préparé un contre-projet avec l'aide de tous les catholiques. Les capitalistes libéraux, craignant pour leur coffre-fort, fournissaient de l'argent. Le parti catholique payait de sa personne, offrait les bras de ses fils et de ses hommes valides et la cervelle de ses intellectuels. Même les femmes s'organisaient et engageaient les hommes à défendre à main armée le foyer, le pays, l'ordre et l'Eglise. C'était un soulèvement magnifique de toutes les forces catholiques.....

Les autorités ecclésiastiques, de leur côté, ont fait lire en chaire une lettre dans laquelle nos quatre évêques, avec l'archevêque en tête, déclarent que socialiste et catholique sont deux opinions opposées l'une à l'autre ; qu'on ne pouvait pas être socialiste et catholique à la fois, et que le catholique qui se rangeait du côté socialiste ou anarchiste ne faisait, par là, plus partie des membres de l'Eglise catholique (1).

POUR ET CONTRE L'UNION SACRÉE

L'union sacrée en pays envahis

Racontant dans le *Radical* (11. 2. 19) sa vie d'otage à Lille, M. Georges Lyon, recteur de l'Université de cette ville, rapporte ces traits de l'union sacrée qui régnait à la citadelle :

Toutes les nuances de la pensée politique et religieuse ou antireligieuse comptaient des adhérents dans ce cénacle. Elles s'effaçaient, confondues en l'alliance des trois couleurs du drapeau français. La commune foi patriotique nous faisait une même âme pénétrée de cette vertu, la fraternité. J'en veux citer un des traits les plus touchants. La veille de notre premier vendredi, nous entendîmes le député socialiste et anticlérical Delory s'inquiéter des moyens de faire en sorte que les repas du lendemain fussent maigres, pour éviter que nos deux compagnons ecclésiastiques, le vicaire général Lecomte et le curé de Thumesnil, fussent placés dans l'alternative d'être privés de nourriture ou de désobéir aux lois de l'Eglise. Même préoccupation à l'approche du dimanche. Les deux prêtres seraient-ils mis en situation de dire leurs Messes respectives ?

La permission de sortir ayant été refusée au chanoine Lecomte, pour aller dire sa Messe, celui-ci dut se résoudre à la célébrer dans une salle de la citadelle.

Et tels d'entre nous, qui n'étaient pas des pratiquants, se promettaient d'assister, ne fût-ce que pour lui faire honneur, au Saint Sacrifice célébré par lui. Après avoir longuement parlementé, il ne put obtenir que de dire la Messe dans la citadelle, sans aucun assistant.

Neutralité et liberté d'enseignement

Les mêmes bonnes intentions inspirent-elles M. Emile Boutroux et le *Temps* (21. 2. 19), dans le compte rendu de sa conférence à l'*Union française* sur la « Réforme de l'éducation nationale » :

Au nom de son principe, écartant toutes les dissensions religieuses qui sont de l'action perdue pour la patrie, a-t-il vigoureusement soutenu la liberté de l'enseignement et la neutralité de l'école publique ? Et, quand il affirmait hier qu'entre l'honnête homme qui a la foi et l'honnête homme qui ne l'a pas « l'abîme est factice », il rajeunissait, par une vue profonde, la sage pensée du législateur républicain de 1882. L'union sacrée des consciences, voilà une maxime à la fois idéale et pratique qui, dès l'école, nous permettra de façonner l'avenir.

---

(1) En voir la traduction intégrale dans *D. C.*, 1919, pp. 164-165.

Le sens équivoque du mot « neutralité » et l'éloge du législateur de 1882, dont l'objectif antireligieux n'est pas contestable, ne sont pas pour nous donner confiance.

La neutralité n'est le plus souvent qu'un mot : le budget de l'enseignement public, alimenté dans une large mesure par les catholiques, est employé contre eux pour faire de l'école non pas un établissement réellement neutre, mais athée, étranger, sinon hostile, à toute religion, où les croyants ne peuvent envoyer leurs enfants que la mort dans l'âme.

D'autre part, l'augmentation générale du prix de la vie, l'élévation croissante des traitements des maîtres de l'enseignement public, les améliorations énormes que permettent les ressources budgétaires, tendent de plus en plus à rendre la concurrence de l'enseignement libre impossible et la liberté d'enseignement illusoire.

La R. P. S.

Ces deux motifs conduisent M. Jean Guiraud (*Croix*, 11 et 18. 2. 19) à conclure fort justement que seule la *Répartition proportionnelle scolaire* (R. P. S.) peut assurer l'égalité devant les subventions budgétaires et la liberté de l'enseignement.

Ainsi, la liberté d'enseignement, telle qu'elle fonctionne de nos jours, n'est qu'une duperie. En réalité, c'est le monopole qui persiste d'une manière hypocrite, parce que l'État donne à ses écoles tous les moyens matériels leur permettant d'écraser toute école concurrente. Non seulement entre les deux enseignements, laïque et catholique, toute concurrence loyale et à conditions égales est impossible, mais tout est combiné pour que le premier écrase le second, et que le second soit condamné à la mort lente et sûre de l'anémie et de la consomption.

Si les catholiques veulent conserver leurs écoles et avoir vraiment la liberté d'enseignement, *il faut qu'ils exigent la répartition proportionnelle scolaire*, c'est-à-dire cette mesure de vraie liberté et de justice qui fera participer toutes les écoles laïques ou confessionnelles, catholiques ou protestantes, au budget de l'Etat proportionnellement au nombre de leurs élèves.

Cette réforme, en rétablissant un juste équilibre entre les diverses natures d'enseignement, est la « condition nécessaire de l'exercice de la liberté ». Sans elle, elle n'est qu'une chimère et une dérision ; avec elle, ce sera une réalité.

Le temps presse ; quand les écoles catholiques auront disparu, le moment sera passé de réclamer la R. P. scolaire. C'est maintenant qu'il faut l'exiger, alors qu'elles sont gravement menacées par la présente crise.

Ne nous faisons pas d'illusion ! C'est là, pour nous, une *question vitale !* De sa solution positive ou négative dépend l'existence même de l'enseignement catholique et le maintien de la foi dans l'âme des jeunes générations.

Ligue de l'enseignement et Maçonnerie

Et c'est très à propos que le rédacteur en chef de la *Croix* (28. 2. 19) met les catholiques en garde contre l'une des plus dangereuses ouvrières de l'école athée, la *Ligue de l'enseignement*, dont certaines manifestations patriotiques ne peuvent faire oublier le passé, ni par conséquent le danger pour l'avenir. On a lu cet article en entier dans la *D. C.* 1919, pp. 212-213.

Chez les radicaux

La persistance du sectarisme dans le parti radical et radical-socialiste nous est d'ailleurs manifestée par un discours du président de son Comité exécutif, M. Renard, député, « résumant l'essentiel des paroles prononcées » à un banquet de la *Petite République*. Ce journal (4. 2. 19) en rapporte ainsi la conclusion :

Rendant hommage au vénéré doyen du parti, M. Emile Combes, il déclara que si nos amis se trouvaient limités à droite par le souci de défendre les lois laïques, ils ne se connaissaient pas d'ennemis à gauche.

Un discours de M. Paul Deschanel

Nous savons bien que M. Deschanel a prononcé à l'*Association générale des étudiants* un discours retentissant, où la *laïcité* est très habilement présentée, et où le *respect* des convictions et des libertés est hautement affirmé :

La question religieuse ? a-t-il dit. Il y aura toujours en ce monde des âmes de foi et des âmes de doute..... Vous ne supprimerez ni les unes ni les autres..... Au fond, elles poursuivent, par des voies différentes, le même idéal : la justice. On l'a bien vu pendant la guerre, dans la communion des tranchées, du péril et de la mort.

L'art de la politique consiste à aplanir les difficultés, à diminuer les heurts et les frottements, à dissiper les malentendus qui les séparaient.

Ainsi, pour certains esprits, le mot « laïcité » signifie destruction des croyances ; en aucune façon, la laïcité n'est et ne doit être autre chose que la réserve d'un Etat incompétent pour entrer dans un domaine qui n'est point le sien. De même, pour certains esprits, « séparation » signifie rupture, isolement, état de guerre. Or, qu'on le veuille ou non, l'Etat et l'Eglise se rencontrent toujours nécessairement en plusieurs domaines et au dedans et au dehors. Concevriez-vous l'état de guerre, par exemple, en Alsace-Lorraine ou dans les provinces rhénanes, ou dans l'Europe centrale, ou en Orient ? Pour y faire de bonne politique, il ne s'agit pas de savoir ce que nous pensons, nous ; il s'agit de savoir ce qu'on pense là-bas.

Je ne saurais assez le répéter, il faudrait rayer de notre vocabulaire ces vieux mots faits pour de vieilles idées : intolérance, tolérance. Eh quoi ! avons-nous donc à nous tolérer, à nous souffrir les uns les autres ? Non, ce n'est pas tolérance qu'il faut dire — et si je n'emploie pas le mot liberté, c'est qu'il prend des sens trop différents, suivant les lèvres par où il passe, — ce n'est pas tolérance qu'il faut dire, c'est respect. Si, de part et d'autre, le respect est sincère, sans arrière-pensée, nous aurons beaucoup fait déjà pour la paix sociale et pour la grandeur du pays. (*Croix*, 6. 2. 19.)

La réalité n'a malheureusement pas correspondu à cette conception de la laïcité et du respect, et ce n'est là qu'un discours. M. Deschanel et ses amis auront-ils le courage et le pouvoir de faire prévaloir cette tendance contre les énergumènes de la Maçonnerie, de la Ligue de l'enseignement et du radicalisme ? Tout est là ; l'avenir de l'union sacrée et de la France même en dépend. La Répartition proportionnelle scolaire est, au fond, le seul vrai terrain d'entente et le seul juste.

Louis Laya.

Imp. P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant* : A. Faigle.